

**Reconvenir
Unia montre
ses limites**

Genève

Le gouvernement
de «gauche»
réussit là où la
droite échouait

Suisse

Tournant décisif
dans l'assurance
invalidité

Antiguerre

Vers un
renouveau?

Italie

Où va
Rifondazione
comunista?

Argentine

Il y trente ans,
le coup d'Etat

Iran

Après l'Irak,
l'Iran?

France: mobilisation générale contre l'arbitraire patronal



Votation fédérale du 21 mai:
**Non à la standardisation
néolibérale de l'éducation**

SOMMAIRE

Perspectives

Le syndicat Unia
à l'heure de Reconvilier

2

Mouvement contre la guerre:
une hirondelle ne fait pas le
printemps. Mais peut l'annoncer

2

Actuel

Tournant décisif
dans l'assurance invalidité

3

Suisse

«Le système Unia
a montré ses limites»

4

Genève: un gouvernement
de «gauche» qui réussit là
où la droite échouait

5

Dossier

Votation fédérale du 21 mai:
Non à la standardisation
néolibérale de l'éducation

6-7

Les standards de formation
dans d'autres pays

6

Que sont la CDIP et HarmoS?

7

International

Stratégie impériale.
Et maintenant l'Iran?

8

Chasser Berlusconi: une exigence
incontournable. Mais où va
Rifondazione comunista?

9

Argentine: il y a trente ans,
un *golpe* pour la liberté...
des marchés

10

Ecouter•Voir•Lire

NOIR METAL – *Au cœur de
Metaleurop*, de J.-L. Loyer
et X. Bétaucourt

11

3 pour voir le roi de Magnus Mills

11

Agenda

Dernière

France: «*Allons vers la
grève interprofessionnelle*»

12

IMPRESSUM

La brèche

www.labreche.ch

redaction@labreche.ch
abonnement@labreche.ch
tél. 021 621 89 87
case postale, 1000 Lausanne 20
CCP 17-247469-2
Parution mensuelle

Abonnement annuel: Fr. 20.–
Abonnement de soutien: dès Fr. 50.–

Comité de rédaction:

Daniel Bonnard, Michela Bovolenta, Pierre-André
Charrière, Denise Chervet, Carmen Crisan, Paolo
Gilardi, Wyna Giller, Alain Gonthier, David Gygax,
Philippe Martin, Cécile Pasche, Alessandro Pelizzari,
Roger Raemy, Lionel Roche, José Sanchez, Agostino
Soldini, Joël Varone, Guy Zurkinden.

La brèche est éditée par le Mouvement pour le
socialisme (MPS). Les idées qui s'y expriment ne
représentent cependant pas nécessairement le point
de vue du MPS.

Le syndicat Unia à l'heure de Reconvilier

LUCIO FINZI

Le bilan de l'action syndicale d'Unia lors de la grève de Reconvilier est franchement mauvais. Cette grève a représenté le premier véritable test pour le «nouveau syndicat», la première expérience permettant de vérifier si la «nouvelle culture» syndicale, tant proclamée, s'est traduite, comme aiment à le répéter les dirigeants d'Unia, par quelque chose de «nouveau», de «démocratique», d'«alternatif» à la vieille politique syndicale.

Depuis le début du conflit à la Boillat, la direction d'Unia a insisté, à plusieurs reprises, sur un aspect central: ce sont les travailleurs eux-mêmes qui ont décidé la grève. Cela est parfaitement conforme à la réalité. Ladite direction se serait même passée de cette grève, mais la détermination des salarié-e-s concerné-e-s, leur volonté de lutte et leur courage ont eu le dessus par rapport aux considérations tactiques et d'opportunité des directions syndicales. Par les modalités de lutte choisies, tout comme par ses revendications, la grève de Reconvilier a été, dès le début, exemplaire. Elle aurait ainsi dû devenir le symbole de la nécessité pour toutes et tous les salariés de ce pays «de faire comme ceux de la Boillat»; elle aurait dû devenir l'expression de la possibilité, même dans un pays comme la Suisse, de s'opposer aux logiques patronales du profit, des restructurations et des licenciements. Une dynamique nationale autour de cette lutte n'aurait pas seulement renforcé la position des travailleurs de Reconvilier, elle aurait certainement contribué aussi à modifier le climat social actuel, où les salarié-e-s se sentent de plus en plus isolés et impuissants, sur les lieux de travail, face au pouvoir absolu des employeurs. Stimuler une telle dynamique, c'est ce qu'aurait dû et pu faire une direction syndicale ayant fait sienne, avec conviction, la lutte des travailleurs de la Boillat.

Mais les choses ne se sont pas déroulées ainsi. La direction d'Unia n'a même pas été capable d'abattre – ou, peut-être, n'a-t-elle même pas voulu essayer de le faire – le mur d'hostilité silencieuse face à la grève existant à Dornach, dans l'autre usine en Suisse de

Swissmetal. Et la solidarité avec la Boillat, qui a bel et bien existé, a été organisée essentiellement au niveau régional.

L'offensive syndicale visant à obtenir la fin de la grève au profit de la médiation conduite par le patron Bloch a commencé, ouvertement, avec l'interview accordée à la *Sonntagszeitung*, le 19 février dernier, par André Daguet, membre de la direction d'Unia et ancien secrétaire central du Parti socialiste suisse (PSS). Dans cette interview, Daguet répétait que les travailleurs avaient décidé eux-mêmes d'organiser la grève; mais il décrétait, avec une grande finesse démocratique, au nom de la direction d'Unia, que la grève devait finir si les travailleurs ne voulaient pas perdre l'appui du syndicat...

Cette prise de position a représenté un tournant dans le conflit: elle a ramené ce dernier sur le terrain de la médiation, de la discussion autour d'une table, de la fin de la pression exercée grâce au recours à la grève. Bref, une fois de plus, comme très souvent dans l'histoire de ce pays, le syndicat a joué le rôle du pompier, prêt à sacrifier le courage, la détermination et la force des travailleurs sur l'autel de ses intérêts bureaucratiques.

Cette grève est un indicateur de ce que représente aujourd'hui la culture politique et syndicale d'Unia. Confronté à un vrai conflit, le syndicat n'a pas pu se cacher derrière une bruyante présence médiatique, comme il l'avait fait jusqu'ici; il n'a pas suffi d'entreprendre des actions à la Greenpeace ou des actions démonstratives limitées présentées comme la répétition générale de mesures de lutte plus dures. Face à l'épreuve de force imposée par le patronat, la direction d'Unia a décidé de renoncer à la force des salarié-e-s et choisi de retourner à une plus modeste politique de «concordance». Une fois de plus, les règles de la paix du travail ont pris le dessus. Même confrontée à la violation flagrante des accords conclus précédemment, et malgré la détermination exemplaire des salarié-e-s concerné-e-s, la direction d'Unia n'a pas voulu suivre la logique du conflit jusqu'au bout. La conclusion de cette bataille, le forcing brutal du syndicat pour la reprise du travail, est ainsi l'expression de la victoire de la logique

syndicale de la paix du travail sur celle du conflit, la confirmation de l'approche syndicale traditionnelle au détriment de formes de syndicalisme qui font du conflit le moteur de leur action, en partant du constat que ce dernier est inéluctable dans une société fondée sur l'opposition irréconciliable entre travail et capital.

Enfin, le développement de cette bataille pose un problème de fond, celui de la démocratie syndicale et du rapport entre travailleurs et directions syndicales, entre «représentés» et «représentants». Dès sa naissance, Unia a insisté sur la nécessité que les travailleurs soient les protagonistes absolus de la politique syndicale, qu'ils décident quand, comment et pourquoi lutter. Le conflit de Swissmetal a démontré l'écart entre cette théorie et la pratique réelle. Du point de vue démocratique, la direction d'Unia a vraiment des leçons à prendre de la part des travailleurs et travailleuses de la Boillat! Ces derniers ont montré, eux, de manière exemplaire, comment gérer démocratiquement un conflit difficile et très dur, alors que la direction d'Unia n'a même pas été en mesure d'ouvrir un réel débat démocratique au sein du syndicat sur la manière de conduire cette lutte...

Le fait de ne pas avoir voulu affronter, lors de la fondation d'Unia, les questions fondamentales qui sont à la base du syndicalisme de ce pays (paix du travail, politique contractuelle, démocratie syndicale, etc.) n'a fait que renforcer, parmi les forces qui ont donné naissance à Unia, celles qui ne voyaient dans ce projet qu'une version plus «moderne» – avec, peut-être, un poil plus d'«agressivité», pour l'essentiel verbale, pour mieux passer dans les médias – de la traditionnelle politique de paix du travail.

Les vrais conflits, à l'image de celui de la Boillat, montrent à quel point cette logique ne correspond plus aux attentes et aux nécessités des travailleurs et des travailleuses qui décident, bien qu'encore trop rarement, de combattre les logiques patronales. Ces salarié-e-s ont besoin d'un autre type de syndicat, d'une autre manière de faire du syndicalisme, qui tourne – enfin! – la page par rapport aux expériences du passé.

Mouvement contre la guerre: une hirondelle ne fait pas le printemps. Mais peut l'annoncer.

PAOLO GILARDI

Certes, ce ne seront ni le petit millier de manifestants du samedi 18 mars dernier à Genève, ni les quelques dizaines de milliers de Londres et Rome et encore moins les cinq cent de Sydney qui feront plier le gouvernement des Etats-Unis et l'obligeront à quitter l'Irak. Ni même les très nombreuses manifestations qui ont eu lieu d'un bout à l'autre des Etats-Unis durant le même week-end. Comparées aux marées humaines qui n'avaient pas réussi, il y a trois ans, à empêcher la guerre, les mobilisations du 18 mars déçoivent. Mais elles déçoivent moins si on les compare à ce qui s'est passé il y a un an. Incontestablement, outre-Atlantique d'abord, mais aussi en Europe, le mouvement ressort la tête de l'eau dans laquelle l'avait plongé le déclenchement de la guerre. Ainsi, par exemple il y a un an, la manifestation de Genève avait regroupé une petite centaine de participant-e-s; aux Etats-Unis aussi, les manifestations avaient été bien plus modestes que cette année.

Ainsi, celles du troisième anniversaire du début de la guerre pourraient être l'annonce d'un renouveau des mobilisations contre l'occupation de l'Irak d'abord et contre l'impérialisme plus en général. Le conditionnel reste cependant de rigueur. Il le reste d'abord parce que, en tout cas sous nos latitudes, la jeunesse qui s'était fortement mobilisée il y a trois ans était totalement absente cette année. En soi, la chose n'a pas de quoi étonner dans la mesure où ce sont les jeunes qui ont subi de plein fouet le contrecoup de la défaite de mars 2003, du fait de ne pas avoir pu empêcher le déclenchement de la guerre.

De ce point de vue, depuis 2003, les activités contre la guerre ont complètement délaissé la jeunesse, l'intervention et la présence sur les lieux de formation, en particulier les universités. De plus, l'activité dans ce cadre ne peut se satisfaire, à l'image de ce qui se passe aussi bien en Grande-Bretagne qu'en Allemagne et en Italie, de la reconversion électorale et parlementaire des éléments et des forces les plus engagées dans le déclenchement, il y a trois ans, du mouvement contre la guerre.

Ensuite, la clarté des positions est indispensable. L'opposition à l'occupation ne peut souffrir d'ambiguïtés sur l'autodétermination des Irakien-ne-s, sous peine d'affaiblir l'exigence du retrait des troupes. La déclaration universelle des droits humains reconnaît à tout peuple occupé le droit de résister à l'occupation. Ce droit vaut aussi pour les populations arabo-musulmanes, à moins de ne pas les considérer comme des humains. En ce sens, la barbarie de certaines formes de résistance – mais sont-elles moins barbares que le phosphore blanc qui fait fondre les êtres humains tout en laissant intacts leurs habits? – ne doit pas être prétexte à une reconnaissance sélective du droit de résister. Ni d'ailleurs pour conclure à un manque de maturité des arabo-musulmans et à la nécessité de l'instauration d'un protectorat de l'ONU en lieu et place de l'autodétermination. L'acceptation d'une telle logique reviendrait à nier le fait de l'inégalité des rapports de force et les responsabilités, majeures, de ceux qui n'ont pas eu de scrupules à déclencher une guerre qui a déjà provoqué la mort de plus

d'un demi million de personnes en Irak. Il faut, au contraire, rétablir les liens, car ceux qui n'hésitent pas à déclencher une guerre pour pouvoir contrôler le pétrole ont encore moins de scrupules à mettre au chômage des millions de personnes quand leur intérêt l'exige. Un positionnement clair sur les rapports de force et les responsabilités s'impose également à propos de l'actuelle escalade verbale sur la bombe atomique iranienne: elle devient prétexte à renforcer l'armement et le redéploiement impérialiste dans la région et ailleurs. L'exigence du désarmement nucléaire est dès lors indispensable, à commencer par les arsenaux atomiques existants.

Enfin, *last but not least*, il est une dimension fondamentale pour le mouvement contre la guerre, celle du refus de l'islamophobie, et ceci non seulement parce que l'UDC a décidé de faire de la question des musulmans son cheval de bataille pour les élections nationales de l'an prochain. En effet, l'ensemble de l'appareil médiatique, notamment autour de l'affaire des caricatures, ne vise qu'à légitimer une prétendue «supériorité de civilisation» de l'Occident sur le monde musulman. Même en faisant abstraction de qui a financé et favorisé l'émergence des mouvements intégristes, du Hamas à Ben Laden, la logique est particulièrement dangereuse: elle renoue avec le colonialisme et sa politique de la canonnière, remplacée au XXI^e siècle par d'autres engins plus sophistiqués. Ce sont quelques pistes, nécessaires, pour que l'hirondelle du week-end du 18 mars devienne vraiment prélude de printemps...

Tournant décisif dans l'assurance invalidité

DAVID GYGAX

La 5^e révision de l'assurance invalidité (AI) s'annonce comme un objectif majeur du Conseil fédéral dans sa politique dite «de réformes» des assurances sociales et, conjointement, de flexibilisation accrue du marché du travail. Et pour l'heure, aucune force ne s'oppose frontalement à cette révision: la gauche parlementaire a d'autres priorités pour 2006 et l'Union syndicale suisse (USS) a indiqué depuis le début de la procédure de consultation qu'elle souscrivait aux principaux objectifs de la révision, d'une part, parce que celle-ci favoriserait le principe selon lequel «la réadaptation prime la rente», et, d'autre part, parce que la situation financière «catastrophique» de l'AI nécessite, selon l'USS, un traitement rapide.

Nous avons déjà présenté les principales mesures prévues par cette 5^e révision de l'AI (cf. **La brèche** N°4 et **La brèche** N°13). Pour rappel: l'objectif du Conseil fédéral est de réduire de 20% le nombre de nouvelles rentes octroyées. Les moyens pour y parvenir: l'instauration d'un système dit de détection précoce et de suivi (DPS) chargé de traquer et «traiter» les salariés absents de leur poste de travail ou malades et une batterie de nouvelles «mesures de réinsertion» contraignant les bénéficiaires de prestations de l'AI à «démontrer leur volonté de se réinsérer» en les obligeant à utiliser leur «capacité de gain résiduelle» et à fournir des contre-prestations à toute forme d'indemnités perçues.

Cette révision marque donc l'entrée de l'AI dans un système de *workfare*, c'est-à-dire de mesures de contraintes ou «d'incitations au travail», système dans lequel l'assurance-chômage est entrée depuis une dizaine d'années. A cela s'ajoutent les suppressions – massives et nombreuses – des droits acquis (coupes dans les rentes en cours et suppressions de plusieurs prestations).

Le «marché de la réintégration»

Les mesures de réintégration prévues dans la révision vont donc contraindre des assurés à se soumettre à des contre-prestations dont la seule fonction est de les déstabiliser encore un peu plus pour, soi-disant, les «réintégrer» dans un marché du travail qui ne veut pas d'eux. Qui peut sérieusement penser qu'une «révision des acquis scolaires» (l'une de ces mesures) peut aider un travailleur atteint dans sa santé à retrouver un emploi? Par ailleurs, il y a – et il y aura encore plus à l'avenir – une véritable saturation du «marché de la réintégration». Le conseiller national socialiste valaisan Stéphane Rossini est lucide sur ce point, même s'il n'en tire pas les conséquences. «L'assurance-chômage, l'aide sociale et l'assurance invalidité cherchent tous à replacer des travailleurs» indique-t-il (*Le Temps*, 6 juillet 2005). En effet. Mais alors pourquoi admettre sans combattre que l'AI entre dans ce schéma? Pourquoi ne

pas poser la question du rôle des offices AI dans le placement, sur le marché du travail, de bénéficiaires de prestations de cette assurance? Ces assurés, qu'ils ressortent de l'assurance chômage, de l'AI ou de l'aide sociale, vont exercer des «boulots en vue de leur réintégration» qui vont peser sur le marché du travail et sur le niveau des salaires. C'est également la fonction des «jobs à Fr. 1 000.–» (cf. **La brèche** N°19). La pression à la baisse sur les salaires sera renforcée. Aujourd'hui déjà, les offices AI démarchent les entreprises pour placer des bénéficiaires de prestations. Les Offices régionaux de placement (qui dépendent de la Loi sur l'assurance-chômage) en font de même avec les salariés au chômage. Et les révisions des systèmes d'aide sociale dans tous les cantons visent également à soumettre les bénéficiaires à des contre-prestations, pour que ceux-ci «prouvent» leur envie de se réintégrer. Dans ce large choix de travailleurs contraints, les employeurs n'ont plus qu'à faire leur choix... et à fixer leur prix.

Le bon sens... privé

Le système de «détection précoce et de suivi» (DPS) prévu dans la révision, outre de réduire le nombre de rentiers, a aussi une autre fonction: permettre aux caisses de pensions et aux assurances maladie perte de gain de réaliser de substantielles économies. A l'octroi d'une rente d'invalidité est en effet liée une prestation de la prévoyance professionnelle. En diminuant le nombre de rentiers AI, les autorités «soulagent» ainsi les caisses de pension. L'accord signé en janvier dernier entre l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) et les assureurs privés est également un cadeau à ces derniers au détriment de l'AI. Sur le plan formel, cet accord est déjà une première: il anticipe les mesures dites de



Un référendum mettrait au centre du débat le chantier – permanent – de destruction des droits et de précarisation sociale mis en place par les possédants.

DPS de la 5^e révision (pas encore acceptée par les Chambres fédérales), hors de toute base légale! Pas grave, puisque cet accord «va dans le bon sens», déclarent en chœur ses signataires et partisans. Le «bon sens» c'est-à-dire de confier à l'AI, après trente jours d'absence seulement, des cas qui, jusque-là, devaient être pris en charge financièrement par les prestations de perte de gain en cas de maladie.

Ainsi, le système de DPS de la 5^e révision montre tout son sens. C'est l'AI qui passera à la caisse plus tôt, là où jusqu'à aujourd'hui, c'étaient aux assureurs privés de payer. Le discours sur la dette de l'AI a ses limites... D'ailleurs, sans attendre ces mesures, les employeurs ont déjà mis sur pied leurs propres systèmes de détection précoce des absences pour faire pression sur leurs salariés fragilisés. Le groupe Manor, par exemple, convoque les salariés absents plus de trois jours à un entretien avec le supérieur direct, entretien qui doit mettre en évidence les problèmes du salarié sur son lieu de travail ou ses problèmes de santé. Bref, un mécanisme qui doit l'obliger à annoncer à son employeur les raisons de son absence, même si celles-ci sont d'ordre médical ou encore

privé. La plupart des grandes entreprises ont des systèmes identiques, qui permettent «d'identifier» les raisons des absences (qui poussent en fait à l'auto-dénonciation). D'où une question qui aurait pu surgir dans l'esprit des dirigeants syndicaux, avant d'applaudir le système de DPS de la révision de l'AI: comment un salarié fragilisé dans sa santé et sur son lieu de travail peut-il être maintenu à son poste sans une protection contre le licenciement durant toute cette période où médecins, offices AI et employeurs travaillent ensemble pour, prétendument, l'aider à maintenir sa capacité de gain?

La révision de l'AI a en réalité deux faces: permettre aux employeurs de détecter plus rapidement les problèmes de santé d'un travailleur (y compris grâce à l'accès aux données médicales dans certains cas!) et ainsi de «l'orienter» soit vers l'AI, soit vers... le chômage. D'autre part, elle va mettre à disposition de ces mêmes employeurs un nouveau secteur de travailleurs bon marché par le biais des mesures de réinsertion. Difficile de mieux les «remercier» pour leur écrasante responsabilité dans l'augmentation des dépenses AI.

Une occasion manquée?

Peu avant le débat aux Chambres fédérales, début mars, l'USS a répété sa ligne: il y aurait simplement, dans cette révision, une «disproportion des sacrifices» entre ce que la 5^e révision exige des salariés et des assurés et l'absence totale de mesures contraignantes pesant sur les employeurs. Selon cette logique, les dirigeants syndicaux ont demandé que la révision intègre un quota d'emplois réservés à des personnes dites «handicapées» dans les entreprises. Sur les causes de la dette de l'AI, sur les rythmes de travail et les exigences de productivité qui rendent les salariés malades, pas un mot.

Une campagne référendaire portant sur le contenu de la 5^e révision de l'AI aurait pourtant un sens politique et social majeur. Elle permettrait d'imposer le débat autour de quelques questions élémentaires, allant au-delà de la dénonciation – bien sûr nécessaire – des mesures d'économies contenues dans cette révision. Une telle campagne serait l'occasion d'ouvrir un débat sur ce qui rend les salariés malades et invalides. Les changements intervenus dans l'organisation du travail, les souffrances vécues par les salariés, les pressions et les rythmes exigés aujourd'hui par les employeurs pourraient se trouver au cœur d'une bataille syndicale et politique déterminée. Dès lors, la question de savoir qui est responsable des dettes de l'AI se poserait d'une autre manière: les employeurs, qui imposent ces rythmes et qui excluent (vers l'AI entre autres) ceux qui ne peuvent plus supporter ces conditions seraient alors au centre du débat. Les «abuseurs» de l'AI tant dénoncés par la droite et les milieux patronaux prendraient peut-être un autre visage... Diverses études le montrent: l'invalidité dépend étroitement de la profession exercée et du niveau

de revenu. Plus ce dernier est bas, plus les chances de devenir invalides sont élevées. S'y ajoute le fait que ce sont principalement dans les emplois où la maîtrise (ou au moins un certain contrôle) sur les tâches et l'organisation du travail, ainsi que sur les horaires, sont les plus faibles que se trouve le plus grand nombre de futurs invalides. Un référendum créerait un espace pour faire apparaître ces questions, tout en allant dans le sens d'une argumentation démontant les mécanismes mis en place à divers échelons (aide sociale, assurance-maladie, assurance chômage) pour précariser l'ensemble des salariés. C'est ainsi le chantier – permanent – de destruction des droits et de précarisation sociale mis en place par les possédants qui pourrait être mise en avant. Certes, dans une telle campagne, le mouvement syndical partirait de très loin, tant il a déserté ces questions fondamentales et a accompagné les réformes de l'organisation du travail, la flexibilité du temps de travail, la suppression des protections collectives des salariés. Certes, la gauche institutionnelle, qui met en œuvre, dans les exécutifs, les programmes de «jobs à Fr. 1 000.–» et des mesures de réinsertion coercitives, serait pour le moins en porte-à-faux avec sa pratique concrète dans une telle campagne. Il reste cependant que la 5^e révision est inacceptable et que le débat sur l'AI ne saurait se focaliser sur la seule question des «invalides». Elle touche l'ensemble du marché du travail, des conditions de travail et de la santé publique. Faire comme si ces questions n'existaient pas revient à entériner et accepter le projet politique et social des patrons et de leur Conseil fédéral, sur cette question et sur bien d'autres.

BRÈVES

Caisse unique: de compromis en compromis

Alors que le contre-projet de la FMH (fédération des médecins) a été rejeté par la commission de la santé du Conseil national, c'est au tour de Pierre-Yves Maillard de proposer son compromis pour faire passer l'idée d'une caisse unique à la droite helvétique. Alors que le contre-projet de la FMH ne remettait tout simplement plus en cause le système de la prime par tête, Pierre-Yves Maillard en vient lui à se soucier de l'avenir des 87 caisses maladies et propose une interprétation de l'initiative du MPF qui ne remettrait pas en cause l'existence des caisses privées. Avec ce compromis, il entend montrer que «l'initiative telle qu'elle est formulée laisse une très grande liberté» (*L'Hebdo*, 2 mars 2006). A force de se convaincre que l'initiative ne pourra être acceptée qu'en gagnant la droite, Pierre-Yves Maillard et les autres en arriveront à la vider de son contenu de telle sorte que même le peuple ne verra bientôt plus l'intérêt de cette caisse unique...

Et les hôpitaux

Pendant ce temps, la révision de la Lamal avance petit à petit et renforce les tendances inégalitaires du système de santé suisse. Le Conseil des Etats s'est récemment mis d'accord sur une refonte du financement hospitalier. Celle-ci accentue la privatisation du secteur et les logiques de marché en confirmant d'une part le passage à la facturation par pathologie (cf. **La brèche** N°20) et en mettant d'autre part sur pied d'égalité hôpitaux publics et privés. Alors même que les statistiques fédérales montrent que ce n'est pas le secteur hospitalier mais plutôt les prix des médicaments qui sont responsables de la hausse des coûts de la santé (de 1999 à 2003 les coûts des soins hospitaliers ont crû de 3% en moyenne par an contre 7,6% pour les médicaments, pour une hausse moyenne de 5,1%), les arguments d'économies avancés par un Conseil des Etats unanime (moins un vote et 9 abstentions) ne sauraient cacher la volonté d'ouvrir le marché des soins aux investisseurs privés.

Si on les encourage...

Les grands distributeurs du canton de Fribourg s'étaient fortement engagés en 2005 pour libéraliser la loi sur le commerce (ouverture des shops le soir et le dimanche). Ils sont bien sûr propriétaires de quelques shops, mais ils misaient surtout sur l'effet d'entraînement: une révision libérale en exige toujours une autre. Ils sont donc très à l'aise aujourd'hui pour proposer l'ouverture prolongée des magasins le samedi afin de contrer «les shops des stations-service qui accueillent de plus en plus de clients». La motion au Grand Conseil est déposée directement par le président du conseil d'administration de Migros Neuchâtel/Fribourg, le PDC Damien Piller. Dans le même temps, les grands distributeurs discutent avec les syndicats pour obtenir leur accord moyennant la mise sur pied d'une convention cadre. C'est devenu une véritable habitude. Dans le canton de Berne, c'est le député du Parti socialiste Corrado Pardini, par ailleurs secrétaire syndical chez Unia et vice-président de l'Union syndicale bernoise, qui propose un tel échange. C'est sur une telle base également que le Parti socialiste fribourgeois avait soutenu, aux côtés de l'UDC, du PDC et du PRD, la révision libérale de 2005.

Damien Piller explique dans sa motion qu'«aucun élément objectif ne justifie le maintien à Fribourg de la fermeture des commerces à 16h le samedi». Il sait pourtant très bien que cette fermeture anticipée avait été échangée à l'époque contre l'ouverture prolongée le soir (jusqu'à 19h) du lundi au vendredi. Encouragé par les incessantes concessions du Parti socialiste et des syndicats, il réclame aujourd'hui le beurre et l'argent du beurre.

« Le système Unia a montré ses limites »

Après cinq semaines de grève et d'occupation de leur usine, les travailleuses et les travailleurs de la Boillat ont suspendu la grève et repris le travail le 2 mars. Ils n'ont toujours aucune garantie quant à la pérennité du site de production de Reconvilier et de leurs emplois : la direction de Swissmetal n'a pour l'instant fait aucune concession, refusant même de retirer les licenciements des 21 cadres. Les travailleurs ont été soumis à de très fortes pressions visant à leur faire reprendre le travail : de la part du patronat suisse, pour qui tout exemple de lutte collective de salarié·e·s remettant en cause le pouvoir des propriétaires des moyens de production doit être brisé, de la part des médias... mais aussi de la part du syndicat Unia. Pendant que le processus de « médiation » continue, Louis, salarié de la Boillat interviewé dans la dernière édition de *La brèche* (N° 20, mars 2006), et qui fait partie des 102 travailleurs ayant voté non à la reprise du travail, donne son analyse sur les raisons de l'interruption de la grève, le rôle d'Unia et les perspectives qu'ont aujourd'hui les travailleurs de la Boillat dans leur lutte pour leur emploi et leur dignité.

INTERVIEW: GUY ZURKINDEN
Lors de notre première interview, le 15 février, le personnel était déterminé à continuer la grève face à l'intransigence de la direction de Swissmetal. Huit jours plus tard, le 23 février, le personnel votait l'arrêt de la grève par 138 voix contre 63 – un vote confirmé la semaine suivante, le 28 février, par 142 voix contre 102. Pourtant la direction de Swissmetal n'avait accepté aucune des conditions (réintégration des cadres licenciés; nomination d'un directeur pour le site; fin du lock-out) posées par les salarié·e·s pour suspendre la grève. Quels sont les facteurs qui expliquent cette décision des travailleurs, après cinq semaines de grève?

Luis – On a été mis devant le fait accompli, on nous a dit que soit on disait oui à la reprise du travail, soit on se retrouvait dans le désert : c'était la fin de la médiation, Bloch se retirait, et on se retrouvait sans rien. Nicolas [Wuillemin, le président de la commission du personnel] nous l'a expliqué, mais on voyait qu'il avait subi une pression énorme de Bloch et du syndicat Unia. Une chose a fait pencher la balance vers le oui à mon avis : la direction d'Unia, représentée à l'assemblée par Ambrosetti [coprésident d'Unia] et Daguet [membre du comité directeur d'Unia] nous a fait comprendre, de manière diplomatique, que si on continuait la grève, ils ne nous soutiendraient plus, qu'il fallait donc voter oui à la reprise du travail, que si le non l'emportait, ils ne seraient plus là pour nous sou-

tenir. Beaucoup ont alors voté oui à contrecœur, par peur, par peur de ne pas toucher leur salaire à la fin du mois. Ils ont voté oui tout en sachant que les 21 cadres ne seraient pas réengagés.

La direction d'Unia a joué un rôle décisif dans la reprise du travail?

Je pense que si Unia nous avait dit le 23 février qu'ils étaient d'accord de nous soutenir, c'est le non qui l'aurait emporté. D'ailleurs je crois que si le non l'avait emporté, Unia n'aurait pas pu revenir en arrière et nous lâcher, cela aurait été une trop mauvaise publicité pour eux, à l'échelle nationale. Je pense en fait que le système d'Unia a montré ses limites, au-delà desquelles il ne peut pas aller; en fait, il faudrait casser ces restrictions qu'ils ont, pour créer quelque chose de nouveau.

Notre force, ça a été notre solidarité: la solidarité entre travailleurs, et celle qu'on a reçue du monde extérieur. Les faiblesses, c'est qu'on aurait dû étendre notre mouvement plus largement à d'autres cantons, dans toute la Suisse.

Il faut préciser que quand je parle d'Unia, ici, je parle des «têtes pensantes», de ceux qui dirigent, les Ambrosetti et

Daguet. Il y a une grande différence avec les permanents d'Unia sur le terrain, qui ne partagent pas du tout l'avis de ces dirigeants, et qui eux nous ont soutenus sur le terrain, qui étaient et sont toujours à 100 % avec nous.

Quelle aurait été, à ton avis et à celui des travailleurs qui ont voté pour continuer la grève, la stratégie à mener?

Il fallait refuser que la direction nous roule dans la farine pour la troisième fois : il aurait fallu aller jusqu'au bout de la lutte, continuer la grève jusqu'à ce qu'un acheteur rachète la Boillat à un prix très bas, qu'un autre patron la reprenne. Il fallait faire plier la direction, pour que l'usine devienne indépendante du groupe Swissmetal.

Comment se passe la reprise du travail?

Depuis la votation, les gens ont repris le travail, mais c'est la catastrophe : les cadres licenciés, qui étaient des gens compétents, ne sont plus là, et la direction de Swissmetal a mis à leur place des chefs de Dornach qui ne connaissent rien à la gestion de Reconvilier. Beaucoup de travailleurs sont à l'assurance, parce qu'ils ont «pété les plombs» à cause de la pression. Les collègues n'ont pas trop le moral depuis la reprise du travail : la motivation est très basse. L'ambiance ne peut pas être bonne, car tout le monde craint l'annonce de licenciements. Le point positif c'est que le personnel reste soudé, on a les conférences à l'usine 3, ça se passe bien. A part pour quelques-uns qui font du zèle pour garder leur place de travail, la solidarité est tou-



Le «ras-le-bol» ne s'est pas éteint avec la reprise du travail.

jours là. De l'extérieur aussi, on garde beaucoup de soutien, les gens envoient de l'argent sur le CCP qu'on a ouvert auprès de la Commune de Reconvilier [dont les coordonnées figurent dans l'encadré ci-dessous, N.D.L.R.]. Je veux d'ailleurs remercier la population qui continue de nous soutenir.

Quelles sont vos perspectives aujourd'hui pour garder la Boillat et vos emplois?

Maintenant, on est tous accroché à la médiation. Le prochain round aura lieu le 23 mars. On a l'espoir d'être racheté et de devenir indépendant du groupe : cela permettrait de faire revenir beaucoup de gens compétents qui sont partis avec leur savoir-faire à cause de l'actuelle direction. Notre objectif est que la Boillat soit rachetée le plus vite possible par quelqu'un d'autre.

Et si la médiation n'aboutit pas ?

S'il n'y a pas de solution de rachat qui sort de la médiation, ce ne sera pas possible de travailler sans les 21 cadres, et la boîte coulera. Ce serait dans ce cas difficile de relancer une grève : on en a déjà fait deux, en lancer une troisième, j'ai des doutes. Mais je ne dis ni oui ni non : simplement, ça prendrait du temps, il faudrait

rediscuter avec tout le monde, retravailler avec les commissions du personnel, ce serait du boulot.

Lors de notre premier entretien, certains d'entre vous parlaient d'auto-gestion. Vous y pensez encore?

Pour la majeure partie des gens, une autogestion comme des ouvriers en font dans certaines usines en Argentine, ça n'est pas encore dans leur mentalité pour le moment. Peut-être dans quelques années... Ça demanderait une énorme énergie, un énorme soutien extérieur. Et tu peux pas être 20 ou 30 sur 300 à y croire, il faudrait être au moins 295. Mais on en parle avec certains copains...

Quel bilan intermédiaire fais-tu de la lutte que vous avez menée jusqu'à maintenant, de ses forces et faiblesses?

Notre force, ça a été notre soli-

darité : la solidarité entre travailleurs, et celle qu'on a reçue du monde extérieur. Les faiblesses, c'est qu'on aurait dû étendre notre mouvement plus largement à d'autres cantons, dans toute la Suisse. On aurait dû aller dans tous les autres cantons de Suisse, pour mettre une pression maximale sur Hellweg : faire des conférences, expliquer notre lutte, rechercher le soutien le plus large. Ici on n'est pas à Zurich, on est dans la vallée du Jura. Pour avoir un maximum de pression, il aurait fallu organiser des manifestations dans toutes les grandes villes de Suisse.



LES TRAVAILLEURS·EUSES DE LA BOILLAT ONT PLUS QUE JAMAIS BESOIN DE NOTRE SOLIDARITÉ !

Faites vos versements sur le compte de soutien aux salarié·e·s :
Commune Municipale de Reconvilier
2732 Reconvilier
cc no 20 258.216.1.64 79070
CCP 30-106-9
Indiquer dans la rubrique « Motif du versement : FDS SOLIDARITÉ BOILLAT »
CHAQUE GESTE DE SOLIDARITÉ COMPTE !



«Notre force, ça a été notre solidarité». Et un sens profond de la démocratie.

(Photo: P. Noverraz)

Genève: un gouvernement de «gauche» qui réussit là où la droite échouait

JEAN-MARC ETIENNE

Si les dernières élections cantonales genevoises avaient vu l'éjection du Parlement de «l'extrême-gauche la plus bête du monde» (pour reprendre l'éditorial de la *Tribune de Genève* d'alors), elles avaient aussi permis aux socialistes et aux Verts d'obtenir une majorité gouvernementale avec quatre conseillers d'Etat sur sept.

La même extrême-gauche avait alors contribué à la création de cette majorité gouvernementale en appelant ses militants et la population à voter pour les candidats du PS et des Verts quand bien même ces derniers avaient fait campagne sur une ligne ouvertement sociale-libérale. Leur appel à voter le ticket PS-Verts était aussi inconditionnel que celui d'Unia qui demandait aux lecteurs de son journal «d'élire Charles Beer, Robert Cramer, David Hiler et Laurent Moulinot [en raison de] la nécessité de disposer d'un gouvernement capable de faire contre-poids à un Parlement marqué très à droite»¹.

SolidaritéS disait vouloir «faire obstacle à la droite» en laissant entendre que «lors de l'élection du Conseil d'Etat du 13 novembre, les électeurs [avaient] la possibilité de corriger le tir du 9 octobre»². En quatre mois d'exercice, la nouvelle majorité gouvernementale n'a en rien montré sa disponibilité à faire obstacle à la droite. Au contraire, cette nouvelle majorité gouvernementale accélère les réformes de la fonction publique et multiplie les attaques antisociales.

Quant à ceux qui se disaient prêts à rappeler à la nouvelle majorité qu'elle avait été élue pour faire obstacle à la droite et qui appelaient leurs militants à être présents dans la rue faute de pouvoir être présents au Parlement, les voilà qui se taisent et qui acceptent même de collaborer au démantèlement de la fonction publique!

Un gouvernement qui a annoncé la couleur dès le début...

Dans la logique de la campagne électorale, le nouveau gouvernement annonça dès sa prestation de serment à la cathédrale de Saint-Pierre sa volonté de réduire le train de vie de l'Etat au travers d'un «contrat pour l'avenir». Annonçant que le nouveau gouvernement n'entendait pas «proposer de hausse d'impôts tant qu'il n'aura pas collectivement démontré sa capacité d'accélérer et faire aboutir la réorganisation de l'Etat», Pierre-François Unger (PDC et président du gouvernement) revendiquait l'opposition entre «la logique des besoins» et la «logique des moyens»³ pour appliquer la seconde. David Hiler (Vert), le nouvel homme fort du gouvernement, n'a cessé d'appuyer ce type de discours, évoquant à tout bout de champ les nécessités de réfor-

mer les services de l'Etat en revoyant notamment le statut des fonctionnaires selon des critères d'efficience et de flexibilité donnants ainsi suffisamment de gage à la droite parlementaire pour que le président des libéraux genevois s'amuse maintenant de voir les membres de ce gouvernement vouloir appliquer «des solutions qu'ils diabolisaient lorsqu'elles émanaient de la majorité parlementaire de droite.»⁴

... et qui tient ses promesses!

Si le nouveau gouvernement prit comme première mesure la décision de renvoyer le projet de budget 2006 élaboré par la droite, le régime de 12^e provisoire instauré par ce dernier fonctionne concrètement sur la base de ce projet de budget et non sur le budget 2005! 40 postes ont ainsi été supprimés aux hôpitaux universitaires genevois et David Hiler a annoncé récemment vouloir réduire de 5% les charges de l'Etat en diminuant sensiblement le nombre de postes. L'exemple neuchâtelois, où le gouvernement de gauche a annoncé la diminution de 10% des effectifs, est omniprésent! De même, le nouveau gouvernement n'entend pas revenir sur la suppression de l'indemnité de Fr.30.- par mois pour l'assurance-maladie versée au personnel de l'Etat.

Le nouveau gouvernement de «gauche» a décidé de s'attaquer aux 14'000 bénéficiaires de l'aide sociale du canton en leur coupant des prestations à hauteur de Fr. 130.- par mois environ, tout en instaurant un système d'assistance au mérite

Sa politique antisociale se confirme non seulement vis-à-vis de la fonction publique, elle s'est aussi exprimée récemment dans la prise de position du nouveau gouvernement en faveur de la privatisation de Swisscom. Plus concrètement encore, le nouveau gouvernement de «gauche» a décidé de s'attaquer aux 14'000 bénéficiaires de l'aide sociale du canton en leur coupant des prestations à hauteur de Fr. 130.- par mois environ, tout en instaurant un système d'assistance au mérite qui pousse les bénéficiaires de l'assistance à trouver n'importe quel emploi afin de ne pas voir son revenu diminuer.

Parallèlement, la nouvelle majorité gouvernementale s'est désolidarisée des deux initiatives fiscales visant à

mettre à contribution les grandes fortunes. Ces deux initiatives permettraient des rentrées à hauteur d'environ 250 millions de francs alors que les différents rabais fiscaux accordés depuis 1999 aux grandes fortunes pèsent pour chaque exercice quelque 500 millions de francs... Mais il est vrai que s'interdire les rentrées fiscales facilite les politiques d'austérité.

Le Cartel intersyndical compromis

Alors qu'il s'apprête à faire connaître aux parlementaires les éléments du projet de budget 2006, le nouveau gouvernement a réussi l'exploit de faire plier le Cartel intersyndical sans combat. Un accord entre le Cartel intersyndical et le gouvernement a en effet été signé le lundi 20 mars. A travers cet accord, le Cartel intersyndical a cédé sur toute la ligne, acceptant le chantage du Conseil d'Etat conditionnant une reprise plus que partielle des mécanismes salariaux (32 millions accordés au lieu de 84) à un démantèlement conséquent du statut. Pire encore, l'accord ne prévoit strictement aucun point pour lutter contre les suppressions de postes!

Il faut dire que les négociations se sont faites d'entrée sur la base des propositions du Conseil d'Etat sans opposition des négociateurs! Ces derniers n'ont d'ailleurs jamais appelé à créer un rapport de force, trop soucieux «d'assainir [leurs] relations avec [leur] employeur»⁵ pour reprendre les termes d'Olivier Baud, dirigeant de la Société pédagogique genevoise (et candidat malheureux de *SolidaritéS* au Grand Conseil).

C'est ainsi que le Cartel n'a pas soutenu activement les mobilisations des bénéficiaires de l'aide sociale et n'en a pas fait un enjeu de mobilisation. C'est ainsi qu'il n'a jamais réuni le personnel en assemblée depuis l'entrée en fonction du nouveau gouvernement, ni n'a jamais dénoncé publiquement la politique antisociale de ce gouvernement. Bref, il s'est refusé à créer un rapport de force vis-à-vis de son employeur. Pire encore dans la soumission au Conseil d'Etat, le Cartel a refusé d'attendre le 6 avril pour soumettre l'accord conclu à l'assemblée générale de la fonction publique. Une manière de procéder des plus antidémocratiques qui en dit long sur les renoncements consentis par le Cartel et sur l'absence de perspectives politiques et syndicales de ceux qui, quelques mois plus tôt, appelaient à créer la résistance dans la rue et qui aujourd'hui, telle Andrée Jelk-Pella (présidente du Cartel et également candidate malheureuse de *SolidaritéS*) au moment où le Conseil d'Etat annonce ses mesures d'économie, se déclarent contents de l'ouverture de ce dernier parce qu'ils ont «l'impression d'être face à un



Mobilisation de la fonction publique genevoise en 2004: une image qu'on ne verra probablement pas en 2006... (Photo:Verissimo)

vrai interlocuteur, qui avance ses idées et nous répond.»⁶

Recréer un cadre politique et syndical d'opposition radicale

L'unanimité quasi parfaite du Cartel sur cet accord (seul le Syndicat des services publics s'y est opposé) pose évidemment de manière cruelle la nécessité et l'urgence de recréer un cadre politique et syndical d'opposition radicale aux attaques antisociales du nouveau gouvernement.

Seule également l'émergence d'un front d'opposition claire sera à même de peser face aux politiques d'austérité qui seront contenues dans les prochains budgets. Contrairement à la pensée corporatiste qui a animé les membres du Cartel ayant signé l'accord avec le Conseil d'Etat, le moindre mal signé est un gage d'encouragement à la poursuite des attaques contre la fonction publique.

C'est un aveu de faiblesse au moment même où le Parlement va débattre d'un projet de loi du Parti libéral qui vise un démantèlement complet et immédiat du statut et des mécanismes salariaux de la fonction publique. Et l'accord entre le Cartel et le Conseil d'Etat n'était-il pas encore signé que Pierre Weiss, parlementaire libéral trop content de ce signal, le vouait déjà à la corbeille: «Le gouvernement et le Cartel peuvent bien négocier comme il leur plaît. Mais qu'ils sachent que le Grand Conseil décidera et j'espère bien que le peuple nous approuvera.»⁷ Pour que le peuple désapprouve la majorité parlementaire, il faudrait non seulement le consulter (et ne pas signer d'accord avant de consulter le personnel!), mais aussi le mobiliser en maintenant une ligne claire de défense des droits du personnel de l'Etat en lien avec la défense et la promotion des droits sociaux de l'ensemble de la population! Cette ligne passe par la dénonciation publique du nouveau gouvernement et non par des compromissions soi-disant pragmatiques!

BRÈVES

La Poste: nouvelle attaque

La Poste a décidé récemment de constituer une nouvelle société de droit privé, PostLogistics SA. Il s'agit d'une nouvelle attaque contre les salarié·e·s concerné·e·s.

Après avoir transformé plusieurs de ses secteurs d'activité en sociétés anonymes, La Poste s'en prend désormais aux 5 500 salarié·e·s des secteurs colis, exprès et logistique. Le but est de regrouper ces secteurs, dès le 1^{er} janvier prochain, au sein de la société PostLogistics SA.

Il suffit de lire les motivations invoquées par la direction de La Poste pour comprendre qu'il s'agit d'une énième décision visant à rendre l'entreprise toujours plus «concurrentielle», toujours plus «rentable», toujours mieux à même de s'orienter et d'être compétitive sur le marché.

Il s'agit ainsi d'une nouvelle confirmation du processus de privatisation en cours. Ce processus en est à sa première phase, décisive: l'adaptation des conditions de travail, des structures et des logiques productives au sein de La Poste à celles du marché capitaliste. Une fois cette première étape terminée, c'est l'ouverture aux capitaux privés, comme chez Swisscom, qui se profile.

Il n'y a pas de doutes, malgré les déclarations de la direction et du conseil d'administration de La Poste, que l'objectif fondamental de la réorganisation envisagée est la remise en cause des conditions salariales et de travail du personnel.

Le stratagème est assez simple. Le transfert du personnel concerné à une nouvelle société impliquera en effet le changement du statut auquel il est soumis. La référence sera désormais le contrat cadre stipulé il y a deux ans pour les sociétés du groupe («CCT Sociétés du groupe»). Ce contrat est de fait un instrument à travers lequel l'entreprise, conformément à ce que Gygi lui-même, le directeur de La Poste, avait déclaré lors de sa signature, espère pouvoir contourner les actuelles «rigidités» salariales et en matière de conditions de travail. Il permet d'adopter des dispositions contractuelles, spécifiques aux diverses sociétés externalisées, dérogeant aux conditions en vigueur, notamment dans les domaines où les impératifs de concurrence l'exigent.

C'est ce qui s'est déjà passé avec d'autres sociétés de La Poste. Il suffit de penser à SecurePost (la société chargée du transport de fonds) qui, sur la base de telles dispositions, a pu imposer au personnel des conditions salariales et de travail globalement moins favorables, davantage d'heures hebdomadaires et moins de vacances en particulier.

Face à ces stratégies patronales, un profond changement de cap au niveau de la politique syndicale est indispensable, faute de quoi les travailleuses et travailleurs concernés seraient condamnés à subir une nouvelle défaite. Il est nécessaire non seulement d'opposer un refus clair et net du nouveau projet de La Poste, mais également d'organiser une large mobilisation pour le combattre.

1. L'Evénement syndical, 2 novembre 2005
2. SolidaritéS, 18 octobre 2005
3. Discours de Saint-Pierre du 5 décembre 2005
4. Le Temps, 16 mars 2006
5. Le Temps, 16 mars 2006
6. Tribune de Genève, 3 mars 2006

Votation fédérale du standardisation néoli



Les politiques d'austérité cantonales ont déjà mis à mal l'école publique. L'harmonisation telle qu'elle est soumise au vote tendra à renforcer ce processus. (Photo:Verissimo)

PHILIPPE MARTIN
En février dernier, la Fondation Avenir Suisse (la «boîte à idées» des grands patrons helvétiques) annonçait que la formation et la recherche ne faisaient plus partie de ses priorités de réflexion (*Tages Anzeiger*, 7 février 2006). A ceux qui pouvaient s'inquiéter de cette décision, le directeur romand Xavier Comtesse adressait des propos rassurants: «*Nous avons joué notre rôle, en amont, et d'autres se sont emparés de nos idées*» (*Le Temps*, 8 février). En effet, les thèses d'Avenir suisse, comme l'augmentation massive des taxes d'études ou la soumission accrue du système de formation aux besoins des entreprises, sont reprises de plus en plus ouvertement par la classe politique. Ainsi la présidente du PDC Doris Leuthard déclarait, dans une interview parue dans la *SonntagsZeitung* du 1^{er} janvier, qu'il fallait investir davantage dans les domaines de recherche qui sont créateurs de valeur pour l'économie. L'année 2006 commençait avec un signal clair. Une année qui, pour l'éditorialiste du *Temps*, est «une année décisive pour la place scientifique helvétique»; «*Les autorités fédérales concoctent de nouvelles règles du jeu, les universités rationalisent, tant bien que mal, leur offre de formation et de recherche, et le paysage est lentement redessiné*» (*Le Temps*, 3 février 2006). C'est dans ce contexte qu'il faut replacer les articles

constitutionnels qui sont soumis au vote le 21 mai, et qui constituent un élément majeur de la redéfinition du «paysage» de la formation en Suisse.

Un dispositif d'ensemble
L'arrêté fédéral modifiant les articles de la Constitution sur la formation est l'unique objet de votation au niveau fédéral. Pas moins de dix articles constitutionnels sont introduits ou modifiés. On a affaire à un dispositif d'ensemble, qui concerne tous les niveaux du système éducatif: école obligatoire, formation professionnelle, hautes écoles et formation continue. Ce «paquet» est présenté généralement comme une aimable réforme visant à «harmoniser» les systèmes scolaires. L'«harmonisation» est un mot à la mode au sein de la classe politique... du moins quand il s'agit de formation: ce n'est plus du tout le cas lorsqu'il est question de fiscalité, par exemple!
Adoptée par des parlementaires presque unanimes, la révision constitutionnelle est soutenue par l'ensemble des partis gouvernementaux, qui se battent pour s'attribuer la paternité du projet. «*Cette réforme est un projet radical*» a ainsi affirmé le porte-parole du Parti radical Christian Weber, alors que le secrétaire général du Parti socialiste, Thomas Christen, a assuré que «*Ce projet de réforme est notre bébé*» (*Vision*³, N° 1,

janvier 2006). Les mêmes partis étaient par contre moins pressés de se battre pour prendre la tête de la campagne et y investir des fonds (*Le Temps*, 3 février 2006). C'est finalement le Parti socialiste qui conduit la campagne, main dans la main avec les partis bourgeois.

Ce large consensus ne doit pas empêcher d'examiner de plus près les nouvelles dispositions constitutionnelles. De quelle «harmonisation» parle-t-on? L'existence de vingt-six systèmes scolaires différents est à n'en pas douter une aberration. Mais une école «harmonisée» n'est pas nécessairement meilleure que les vingt-six systèmes actuels.

Espace suisse de formation
Il est prévu d'inscrire dans la Constitution la notion d'«*espace suisse de formation*» (art. 61a), dont la Confédération et les cantons seraient conjointement responsables «*par des organes communs*». La Confédération pourrait ainsi déclarer que des conventions intercantionales en matière d'éducation sont de force obligatoire, et obliger d'éventuels cantons récalcitrants à y adhérer (art. 48a). Elle pourrait également, «*si les efforts de coordination n'aboutissent pas*», légiférer elle-même (art.62). On assiste ainsi à une consolidation de la tendance qui s'est fortement développée ces dernières années: la délégation des compétences à

un nouvel échelon décisionnel, l'échelon intercantonal, qui n'est ni cantonal ni fédéral et qui échappe ainsi aux canaux habituels de la politique suisse. Ainsi, les décisions de l'«organe commun» (composé, selon la loi d'application en préparation, de 14 conseillers d'Etat et un conseiller fédéral) ne passeraient pas devant un Parlement et ne pourraient pas faire l'objet d'un référendum populaire.

Le nouvel article 62 imposerait une «*harmonisation de l'instruction publique*» dans les domaines suivants: «*la scolarité obligatoire, l'âge d'entrée à l'école, la durée et les objectifs d'enseignement et le passage de l'un à l'autre ainsi que la reconnaissance des diplômes*» (art. 62). Le projet d'Accord intercantonal HarmoS, qui a été rendu public le 16 février par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et qui se veut le complément des nouveaux articles constitutionnels, permet de mieux comprendre ce que recouvrent ces termes. Deux thèmes sont particulièrement préoccupants: la durée de l'enseignement et la définition de ses objectifs.

Durée de l'enseignement: une année en moins dans certains cantons!

Avec HarmoS, le début de la scolarité obligatoire serait fixé à l'âge de quatre ans (au 30 juin) au lieu de six. Cela ne modifie pas la durée totale de la formation obligatoire: les 9 années actuelles passeraient à 11 avec l'intégration des deux années d'école enfantine. La scolarité obligatoire continuerait ainsi à se terminer généralement à l'âge de 15 ans.

Dans le domaine des hautes écoles, les objectifs sont explicites: si la Confédération doit soutenir les hautes écoles cantonales, elle peut aussi «verser des contributions à d'autres domaines des hautes écoles reconnues par elle», y compris donc à des établissements privés. La libéralisation est ancrée dans la Constitution, avec la mention que la Confédération et les cantons doivent veiller «à l'égalité de traitement des institutions assumant des tâches de même nature». C'est une nouveauté grave, qui ouvre la porte des Hautes écoles aux fournisseurs privés, dans la logique de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS).

Par contre, le projet HarmoS prévoit que le degré primaire (école enfantine ou cycle élémentaire inclus) durerait 8 ans. L'accord intercantonal obligerait ainsi les cantons à faire débiter le niveau secondaire I à la fin de l'actuelle 6^e année, ce qui n'est pas le cas partout (notamment dans le canton de Vaud) et ce qui n'est pas sans influence sur les structures scolaires et sur l'emploi des enseignants. D'autre part, HarmoS introduit une disposition nouvelle (art. 5): le passage au secondaire II s'effectuerait «*après la 11^e année de scolarité pour le secteur de la formation professionnelle et, en règle générale, après la 10^e année pour les écoles de maturité*» (appelées gymnases, collèges ou lycées selon les

Les standards de formation dans d'autres pays

Encore peu connus dans les pays francophones, les standards de formation sont déjà répandus dans d'autres pays. Une analyse publiée en 2005 par la CDIP retrace le développement de la notion de standards: *Analyse de la littérature critique sur le développement, l'usage et l'implémentation de standards dans un système éducatif*, réalisé dans le cadre du projet HarmoS de la CDIP, sous la direction de Matthias Behrens, Institut de recherche et de documentation pédagogique, mars 2005.
Quelques citations tirées de cette étude permettent de mettre en évidence d'où viennent les standards et où ils peuvent mener. Il est ainsi rappelé qu'aux Etats-Unis, «*les standards tels que nous les définissons aujourd'hui apparaissent dans les années 80*». Il existe dans ce pays «*de nombreux travaux de recherche qui mettent en évidence des effets négatifs de cette approche, en montrant par exemple que les enseignants, au lieu d'améliorer le niveau des élèves, les drillent pour réussir aux éva-*

luations (teach to test) afin de n'être pas pénalisés eux-mêmes». Le recours aux standards se diffuse ensuite dans d'autres pays, notamment par le biais des organisations internationales comme l'Organisation pour la coopération et le développement (OCDE). C'est ainsi que «*la Grande-Bretagne organise à partir des standards un marché scolaire (loi de 1988) avec notamment la création de league tables permettant d'évaluer la performance des écoles à partir de tests, ce qui permet aux parents de mieux choisir l'école dans laquelle seront scolarisés leurs enfants*». Des discussions sur la mise en place de standards ont lieu dans plusieurs pays européens, notamment en Italie où le débat politique «*promeut l'idée de standards afin de rationaliser et de maîtriser la gestion et l'évaluation du rendement des systèmes éducatifs dans une perspective de compétition internationale lancée par les grandes enquêtes du type PISA*».



21 mai : Non à la libéralisation de l'éducation

cantons). Actuellement, alors que le Règlement de reconnaissance des maturités fixe à quatre ans la durée de l'enseignement gymnasial, plusieurs cantons dispensent cet enseignement en trois ans seulement, considérant que la dernière année de la scolarité obligatoire est déjà de type gymnasial. Le projet HarmoS vise à généraliser ce principe à tous les cantons: l'«harmonisation» se fait par le bas. Les systèmes scolaires où l'enseignement de niveau maturité dure quatre ans après les neuf années de scolarité obligatoire devraient ainsi supprimer une année. Parmi les cantons francophones, Genève, Fribourg et le Valais, sont concernés. *« Pourquoi ne pas ramener la formation à douze ans dans tous les cantons ? »* demandait Xavier Comtesse (*L'Hebdo*, 9 février 2006). Voilà encore un souhait d'Avenir Suisse qui pourrait être exaucé ! Le libéral genevois Pierre Weiss estime que diminuer la durée du secondaire supérieur de quatre à trois ans permettrait de ne *« pas continuer à retarder l'arrivée des jeunes sur le marché du travail »* et d'économiser 25 à 40 millions de francs à Genève. Le plus consternant est toutefois de lire, toujours dans le même article de *L'Hebdo*, les déclarations de Jean-François Steiert, président des secrétaires généraux de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP). Selon lui, une scolarité en treize ans n'a pas une qualité supérieure à une formation de douze ans ! Il est pourtant évident qu'une réduction de la durée de formation ne peut avoir que des conséquences négatives sur le plan pédagogique, ainsi que sur le plan social (toute déscolarisation favorisant les élèves qui ont les moyens de se former ailleurs qu'à l'école).

Objectifs de l'enseignement : la soumission aux standards managériaux

La plus importante nouveauté du projet HarmoS est d'instituer des standards de formation contraignants. Deux types de standards sont prévus : des «standards de performance» fondés sur des «niveaux de compétences» dans différentes disciplines et des «standards de qualité» orientés sur les contenus et sur les conditions de réalisation. Pour l'instant la CDIP a commencé à développer le premier type de standards, visant à décrire les niveaux que les élèves doivent avoir atteints à la fin de la 2^e, de la 6^e et de

la 9^e année scolaire dans quatre disciplines (langue locale, langues étrangères, mathématiques et sciences naturelles). La mise en place de «standards de performance» pour d'autres disciplines et celle de «standards de qualité» est envisagée dans une phase ultérieure. Un système dit de «monitorage national de l'éducation» est prévu parallèlement, afin de vérifier si les standards ont été atteints. La CDIP précise que cette démarche ne vise pas seulement un objectif d'harmonisation, et qu'elle a *« d'emblée souhaité que ces standards soient également mesurables, ceci dans le but de pouvoir en tirer un profit pour une évaluation du système éducatif basée sur ses performances »*. (*Accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire: rapport explicatif, CDIP*, 16 février 2006).

Les standards s'inscrivent ainsi pleinement dans une conception managériale de l'école, concevant les acquis des élèves en termes de «performances» quantifiables, et axant les attentes à l'égard du système éducatif sur des critères de

Que sont la CDIP et HarmoS?

La volonté d'une «harmonisation» scolaire entre les cantons a été présentée comme une «petite révolution». Pourtant, les collaborations intercantionales ont déjà une longue histoire, et les débats actuels ne sont que la poursuite d'un long processus. Ainsi, la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) est fondée en 1897. En 1970, avec l'adoption du Concordat sur la coordination scolaire, la CDIP acquiert une base juridique. Ce Concordat fixe l'âge d'entrée à l'école obligatoire, la durée minimale de la scolarité obligatoire, le nombre minimum de semaine d'écoles par an ainsi que la durée de la scolarité jusqu'à l'examen de maturité. Il précise en outre que l'année scolaire commence entre la mi-août et la mi-octobre.

La CDIP édicte des accords et des règlements (notamment en matière de reconnaissance des titres) et émet des recommandations qui, sans être formellement contraignantes, influencent considérablement les politiques scolaires. Le rôle de la CDIP s'est encore renforcé depuis le début des années nonantes: *« La dernière décennie aura été marquée par une dynamique concordataire intense et par un foisonnement de recommandations, réglementations, thèses, rapports, réformes pédagogiques et révisions statutaires »* (Augustin Macheret, ancien Conseiller d'Etat, *Bulletin de la CIIP*, N° 11, janvier 2003).

Parallèlement, des établissements de formation intercantonaux ont été mis en place. Dans les cantons francophones, trois institutions font figure de «modèles»: le Gymnase intercantonal de la Broye (Vaud, Fribourg), la Haute école pédagogique BEJUNE (Berne, Jura, Neuchâtel) et la Haute école spécialisée Arc (les trois mêmes cantons). A chaque fois, il s'agit d'établissements qui ne sont plus soumis aux réglementations cantonales existantes, mais basées sur un concordat (ou convention) créant de nouvelles normes, qu'il s'agisse par exemple de statut du personnel ou de droits des étudiants.

Depuis 2002, la CDIP s'est engagée dans la mise en place d'un nouvel Accord intercantonal, remplaçant le Concordat de 1970. Ce projet, baptisé HarmoS a été mis en consultation en février dernier et présenté comme «étroitement complémentaire» aux nouvelles dispositions constitutionnelles. Son adoption par la CDIP est prévue pour l'automne 2007, puis les cantons devront procéder à sa ratification. L'Accord intercantonal entrera en vigueur à partir du moment où dix cantons y auront adhéré.

Parallèlement, la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) met en consultation un «Convention scolaire romande», qui doit notamment servir de base au Plan d'études cadre romand (PECARO).

mesurabilité. *« On aura une échelle de progression, une sorte de PISA nationale »* précise Olivier Maradan, secrétaire général adjoint de la CDIP (*La Liberté*, 17 février 2006). Avec la publication sous forme de palmarès des résultats des évaluations, comme cela a été le cas avec les études PISA, il sera possible de mettre systématiquement en concurrence les systèmes éducatifs cantonaux, voire les établissements scolaires (voir encadré).

Libéralisation des Hautes écoles

Dans le domaine des Hautes écoles, les objectifs du nouvel article constitutionnel 63a sont explicites: si la Confédération doit soutenir les hautes écoles cantonales, elle peut aussi *« verser des contributions à d'autres domaines des hautes écoles reconnues par elle »*, y compris donc à des établissements privés. La libéralisation de ce secteur est ancrée dans la Constitution, avec la mention que la Confédération et les cantons doivent veiller *« à l'égalité de traitement des institutions assumant des tâches de même nature »*.

C'est une nouveauté extrêmement grave, qui ouvre tout grand la porte des Hautes écoles aux fournisseurs privés, dans la logique de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS). Enfin, la politique de suppression de certaines Facultés ou filières serait renforcée. En effet, si la Constitution actuelle prévoit déjà que la Confédération peut subordonner son soutien à la mise en place de mesures de coordination, les nouvelles dispositions vont plus loin en subordonnant ce soutien *« à la répartition des tâches entre les hautes écoles dans les domaines particulièrement onéreux »*.

Où sont les droits?

Le paquet constitutionnel est axé sur des mécanismes de contrôle et de contraintes. La question de la qualité de l'éducation n'est abordée que sous l'angle trompeur de la mise en place d'instruments du type «assurance qualité». En matière de scolarité obligatoire, la disposition contenue dans la Constitution actuelle est reprise telle quelle: *« les cantons pourvoient à un enseignement de base suffisant ouvert à tous les enfants »* (art. 62). Cette notion d'«enseignement de base suffisant» est pour le moins minimaliste. De plus, les nouveaux articles ne contiennent rien en termes de droits d'accès à la formation post-obligatoire, accès qui est fortement remis en cause actuellement: introduction dans plusieurs cantons suisses alémaniques d'un *numerus clausus* pour l'entrée dans les écoles de maturité, inégalités sociales croissantes, projets de hausse des taxes d'inscription, etc. Certes, pour faire bonne figure, l'article sur les aides à la formation (bourses d'études) est quelque peu remanié, précisant que la Confédération *« peut encourager l'harmonisation entre les cantons en matière d'aides à la formation et fixer les principes applicables à leur octroi »* (art. 66). Mais cette disposition n'a, elle, rien de contraignant, et les autorités fédérales ne semblent d'ailleurs guère pressées de réviser la Loi sur les bourses. De même, en matière de formation continue, le nouvel article 64a se contente de prévoir que la Confédération *« peut »* encourager ce type de formation.

Un NON pour une véritable uniformisation

La libéralisation et la standardisation néolibérale de la formation seraient fortement renforcées avec les nouveaux articles constitutionnels. Une véritable uniformisation scolaire, avec un contenu totalement différent de ce qui est proposé, doit être revendiquée. C'est donc dans cette optique qu'un non le 21 mai s'impose. ■



Ce ne sont pas des standards managériaux qui doivent dicter la formation dans l'école publique.

(Photo:Verissimo)

Stratégie impériale. Et maintenant l'Iran ?

L'escalade verbale autour du nucléaire iranien n'a pas de quoi rassurer : par certains aspects, elle ressemble étrangement à celle, sinistre, sur les prétendues armes de destruction de masse qui a précédé l'invasion de l'Irak. Alors, comme le prétendent certains, y compris au sein du mouvement antiguerre, la nouvelle agression impériale, contre l'Iran cette fois, serait-elle pour bientôt ? Rien n'est moins sûr.

PAOLO GILARDI

L'hypothèse d'une guerre contre l'Iran n'est pas à exclure a priori : elle pourrait représenter la fuite en avant d'une administration étasunienne aux abois face à une situation irakienne devenue incontrôlable.

La tentation est grande

Cependant, plusieurs facteurs indiquent que l'option militaire face à l'Iran, bien que Condoleezza Rice ne l'ait pas exclue – elle a affirmé que « *les Etats-Unis disposent d'un menu d'options* » –, n'est pour le moment pas la plus probable.

Certes, pour le gouvernement des Etats-Unis, la tentation est grande. C'est en effet un véritable cauchemar, aussi bien pour Washington que pour ses plus fidèles alliés, l'Arabie Saoudite en premier lieu, qui pourrait être en train de se réaliser au Moyen-Orient. Les chiïtes, au pouvoir en Iran mais qui ne l'avaient jamais été en terre arabe, pourraient, après leurs victoires électorales en Irak et compte tenu du rôle majeur joué par le Hezbollah au Liban où il contrôle totalement la plaine de la Bekaa, être à l'origine d'une redéfinition de la carte du Moyen-Orient.

De plus, il ne faut pas oublier que le Hamas, victorieux en Palestine lors des élections de fin janvier, est soutenu par la direction iranienne depuis bien plus longtemps que les récentes élections. D'ailleurs, il a encore récemment confirmé son soutien à l'Iran et Khaled Meshaal, son leader, s'est rendu

à Téhéran pour que les choses soient encore plus claires.

Cette redéfinition géographique pourrait aboutir à une insurrection généralisée des populations chiïtes des régions les plus riches en champs de pétrole de l'Arabie Saoudite et à l'éclatement géographique de cette dernière. A celle-ci pourraient s'ajouter de fortes tentances séparatistes aussi bien dans le Sud de l'Irak que dans celui de la Syrie.

Plus à l'ouest, au Liban, le Hezbollah, dont le prestige est immense compte tenu du rôle joué dans l'expulsion de l'armée d'occupation israélienne du Sud du Liban en 2000, pourrait étendre son influence jusque dans les régions côtières. En effet, résident dans ces dernières non seulement d'importantes populations chiïtes dans les banlieues sud de Beyrouth, mais des masses de gens vivant dans le dénuement le plus extrême à Saïda et Tyr tout comme dans les camps de réfugiés palestiniens.

Dans un tel scénario, les chiïtes et leurs alliés du Hamas seraient en mesure de contrôler la région tout entière, de la Méditerranée aux frontières de l'Afghanistan. Ce serait l'essentiel des réserves mondiales de brut qui passeraient sous leur contrôle et sous celui de leur puissance tutélaire, l'Iran. Que celui-ci puisse se doter de l'arme atomique, alors... Voilà que les enjeux deviennent plus clairs. Dès lors, l'option militaire pourrait être tentante.

L'Iran n'est pas l'Irak, ni l'Afghanistan

Cependant, plusieurs facteurs la rendent, pour le moment du moins, peu probable.

Tout d'abord, parce que l'Iran n'est pas l'Irak. Non seulement l'étendue du pays est bien plus grande (1,648 millions de km² pour l'Iran contre 0,43 millions pour l'Irak), mais son peuplement est aussi bien plus dense et réparti sur le territoire que celui de l'Irak. En ce sens, une occupation du pays avec sa prise de contrôle serait encore moins aisée que celle du pays du Tigre et de l'Euphrate, pour autant d'ailleurs qu'on puisse définir aisée cette dernière.

De plus, se pose en Iran comme en Irak le problème d'une alternative de régime. Il est en effet difficile d'imaginer une invasion sans une force de rechange qui bénéficierait d'un certain appui populaire sous peine d'une occupation destinée à durer.

Un fantôme comme Amir Karzaï pouvait tout au plus faire l'affaire en Afghanistan ; il n'en était déjà plus de même pour Ahmed Chalabi en Irak ou encore pour Iiad Allawi. Mais penser qu'il suffirait d'emporter dans les bagages de l'armée conquérante un rescapé quelconque de l'époque du chah serait franchement dément, une démente dont même l'administration Bush ne semblerait pas prête à faire preuve...

C'est en ce sens qu'il faut comprendre le crédit de 85 millions de dollars voté par le



Manifestation du 18 mars dernier à Genève : la nécessité de désarmer l'impérialisme.

(Photo:Verissimo)

Congrès des Etats-Unis il y a quelques semaines dans le très officiel but de financer des forces opposées au régime en Iran. C'est une opération difficile car la mise à l'index de ce pays par le gouvernement des Etats-Unis et son inscription sur la liste de « l'axe du mal » renforcent une déjà forte tradition anti-impérialiste qui se combine avec le souvenir, encore fort récent, du soutien étasunien au régime du chah d'abord, à l'agression irakienne ensuite.

C'est aussi la raison de la décision du gouvernement des Etats-Unis de favoriser l'implantation dans la région de la chaîne de télévision *Free America* et qui devrait émettre vingt-quatre heures sur vingt-quatre en langue farsi.

Pour faire la guerre il faut des soldats

Mais l'élément majeur qui rend fort peu probable l'hypothèse d'une guerre à court terme contre l'Iran réside dans les difficultés de recrutement de l'armée des Etats-Unis. Déjà, les troupes présentes en Irak sont largement insuffisantes. Il a fallu par exemple que, en échange du retrait d'Irak, des

troupes espagnoles soient envoyées en Afghanistan pour permettre le transfert de troupes étasuniennes vers l'Irak.

Et parmi les quelques 130'000 hommes de troupe en Irak, plus de la moitié, 66'500, ne font pas partie de l'élite, des corps des marines, mais de la Garde nationale. Aux Etats-Unis, la Garde nationale représente un peu ce que sont les sapeurs-pompiers volontaires chez nous. Ce sont des hommes, souvent des pères de famille, qui consacrent une partie de leurs loisirs à l'entraînement militaire. Traditionnellement, ce sont eux qu'on emploie en cas d'incendies de forêts, d'inondations, de catastrophes naturelles.

Ce sont ces « *week-end soldiers* » qui ont fait cruellement défaut l'été passé lors des inondations et des catastrophes naturelles aux Etats-Unis mêmes. Mais ce sont eux qui, en Irak, accomplissent les opérations de reconnaissance, eux qui ouvrent la voie à l'élite. Aussi, ce sont eux qui sautent sur les mines, qui essuient les premiers coups et qui forment le gros des cohortes de dizaines de milliers de blessés et mutilés que cette guerre a déjà faits du côté étasunien. Et ce sont eux qui meurent.

Cela contribue certainement à façonner l'opinion publique aux USA, largement sceptique sur l'Irak, et à rendre peu attractif le métier de soldat. En effet, alors que les désertions dans le corps de la Garde nationale n'ont jamais été aussi élevées qu'au cours des deux dernières années, pour la première fois depuis six ans – et donc aussi depuis les attentats du 11 septembre 2001 – le Pentagone n'a pas atteint ses objectifs de recrutement. Il visait 88'000 nouveaux volontaires, il en a recruté à peine plus de 80'000 ! L'élévation de 35 à 42 ans de la limite d'âge pour le recrutement va probablement permettre de corriger un peu ce déficit, mais le problème demeure.

Rétablir le Draft ?

Dans ce contexte, une invasion de l'Iran paraît assez peu vraisemblable. A moins que l'administration Bush décide de s'attaquer à un tabou, celui de la conscription.

Supprimée en 1972, en pleine guerre du Vietnam, la conscription, le *Draft*, reste pour le moment tabou aux

Etats-Unis. Les campagnes sur la menace que l'Iran pourrait représenter pour la sécurité du pays visent justement à légitimer sa réintroduction. Pour le moment cependant, cela semble une hypothèse lointaine : la réintroduction de la conscription, combinée à une situation sociale tendue, pourrait susciter une explosion digne de celles de la fin des années soixante.

Certes, cela ne signifie en aucun cas que l'administration républicaine n'y songe pas. Reste à savoir si, à quelques mois des élections au Congrès et avec une opinion publique largement défavorable à l'actuel président, elle est prête à courir le risque de s'offrir l'embrasement des principales villes du pays. C'est pourquoi, l'intervention militaire contre l'Iran devrait, pour le moment, rester un cas de figure relativement lointain.

De quoi dormir tranquilles ?

Pas vraiment. La situation au Moyen-Orient est trop complexe pour que les Etats-Unis puissent se permettre de laisser faire. L'hypothèse d'un Iran disposant de l'arme atomique, on l'a vu, est un cauchemar non seulement pour Washington, mais également pour l'ensemble de ses alliés dans le monde arabe, à commencer par l'Arabie Saoudite. Mais c'est aussi un cauchemar pour l'Etat d'Israël.

C'est probablement de ce dernier, comme souvent, que pourrait venir la « solution ». En 1982, la controverse sur le nucléaire de Saddam Hussein avait été réglée de manière fort simple : les F-16 israéliens avaient bombardé et détruit le réacteur nucléaire irakien – livré par la France – de Tikrit.

Une hypothèse semblable est ouvertement évoquée par la presse israélienne, d'autant que les sites iraniens de retraitement de l'uranium sont connus. Tout comme le sont d'ailleurs la plupart des ingénieurs iraniens par les services israéliens avec qui ils avaient étroitement collaboré à l'époque du chah.

Ce sont ainsi probablement des bombardements israéliens sur des centres de production iraniens, situés au cœur de centres habités, combinés à une subite hécatombe de scientifiques iraniens, qui nous attendent. Autant de violations de la légalité internationale qu'aucun prétexte antiatomique ne saurait autoriser.

A chacun sa bombe ou désarmer l'impérialisme ?

C'est depuis le Pakistan et l'Inde, où il se trouvait il y a quelques semaines en visite officielle, que le président des Etats-Unis s'est permis une fois encore de tancer l'Iran et ses velléités de se doter de la bombe atomique. Autrement dit, c'est depuis les capitales de deux pays qui, en violation flagrante de tous les traités internationaux, ont l'arme atomique que le président de la seule puissance qui a eu recours à cette arme s'inquiète des dangers que représenterait l'hypothétique d'une bombe nucléaire iranienne ! La future et hypothétique bombe iranienne serait-elle plus dangereuse que celles, bien réelles, que détiennent l'Inde et le Pakistan, mais aussi les membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU ou encore Israël ? A moins de penser que le fond du problème ne serait pas celui de la bombe mais celui de qui la possède...

Dignes d'atomique donc, les gouvernements de Grande-Bretagne et des USA, ceux qui ont déclenché la guerre contre l'Irak ; dignes aussi, ceux de France et Russie aux multiples exploits en Afrique pour les uns et en Tchétchénie pour les autres. Dignes d'atomique aussi, Israël, le champion toutes catégories de la violation de la légalité internationale et, depuis peu, dignes aussi le Pakistan et l'Inde ! Mais pas l'Iran !

Ce constat n'autorise pas pour autant à invoquer le droit de chaque pays à se doter de l'arme atomique. Au contraire, l'exigence iranienne ne pourra être combattue que selon la méthode qui fut celle du mouvement contre l'installation des euromissiles au début des années 1980, à savoir le désarmement atomique unilatéral. C'est la destruction des arsenaux nucléaires existants qui peut, seule, priver de légitimité l'exigence iranienne.

La relance d'une campagne pour le désarmement nucléaire redevient ainsi de première importance. Elle le devient d'autant plus que le recours à des « *bombes atomiques tactiques* », à savoir utilisables sans avoir à craindre les « *dégâts collatéraux* » que furent ceux d'Hiroshima et Nagasaki, est de plus en plus ouvertement évoqué par la doctrine militaire étasunienne.

La fabrication de ce type d'armes viendrait étoffer l'arsenal des Etats-Unis – dont les dépenses militaires représentent plus de la moitié des dépenses militaires mondiales – dans la perspective de grosses crises régionales.

Elle s'ajouterait à la multiplication de leurs bases militaires dans le monde. A la veille de la guerre contre l'Irak, les Etats-Unis en avaient dans une soixantaine de pays distincts. Avec celles installées depuis à Barheïn, au Qatar, à Oman et, désormais, en Irak, ce nombre a encore augmenté.

La construction en cours d'une nouvelle base au Paraguay en dit long sur leur fonction. C'est au moment même où les salarié-e-s et les opprimé-e-s de la Bolivie voisine – l'un des pays les plus pauvres du monde – commencent à prendre leur avenir en main, en empêchant la privatisation de l'eau, en exigeant la nationalisation des hydrocarbures, que le gouvernement des Etats-Unis fait construire des pistes d'aviation permettant le décollage et l'atterrissage des bombardiers B52.

C'est pourquoi l'impérialisme doit être désarmé : en l'obligeant à quitter l'Irak, en relançant la lutte pour le désarmement atomique, en organisant de larges campagnes pour le démantèlement de ses bases militaires et de l'OTAN.

Chasser Berlusconi: une exigence incontournable. Mais où va *Rifondazione comunista*?

A la veille des élections du 9 avril, le bilan du gouvernement Berlusconi est lourd. Et la décision de *Rifondazione Comunista* (PRC) d'entrer dans la coalition de centre-gauche et de participer au futur gouvernement, en cas de victoire, a eu des conséquences négatives aussi bien sur la situation politique que sur le développement du mouvement altermondialiste.

CINZIA ARRUZZA*
Pendant ses cinq ans de gouvernement, la coalition de centre-droite a mené une politique fondée sur une combinaison de néolibéralisme et d'autoritarisme.

Le gouvernement Berlusconi a mis les bouchées doubles en matière de libéralisation et de déréglementation du marché du travail. De plus, la réduction de la charge fiscale, à l'avantage de la petite et moyenne bourgeoisie, combinée avec la réforme fédéraliste adoptée également au cours de la dernière législature, a contribué à une redistribution accrue des revenus vers le haut. Aux politiques néolibérales se sont ajoutées des mesures de caractère réactionnaire dans le domaine de l'immigration, des libertés personnelles et des droits des femmes et, plus généralement, une campagne culturelle et idéologique fortement conservatrice.

Situation économique difficile
Le cadre d'ensemble est sombre. La progression du produit intérieur brut (PIB) des douze pays de l'euro a été, entre 2000 et 2004, de 5,1 %. En Italie, l'augmentation annuelle a été inférieure, en moyenne, à 1 % : 0,4 % en 2002, 0,3 % en 2003 et 1,2 % en 2004 ; une croissance parmi les plus faibles de la dernière décennie.

Sur le plan de l'activité industrielle, alors qu'entre 2000 et 2004, la production industrielle a augmenté de 1,2 % en France et de 2,6 % en Allemagne, elle a diminué de 3,8 % en Italie. C'est en particulier le secteur de la moyenne et haute technologie (équipements mécaniques, électriques et électroniques) qui est entré en crise. D'autre part, les dépenses pour la recherche et le développement directement effectuées par le secteur public, sous la forme d'activités menées dans les universités et les instituts de recherche, sont inférieures à 0,6 % du PIB. En tenant compte également des dépenses privées en la matière, elles atteignent 1,1 % du PIB, contre 2,5 % en Allemagne et 2,2 % en France.

Dans le domaine de la production à faible contenu technologique (secteur alimentaire, de l'habillement, etc.), enfin, l'Italie a subi fortement les effets de la compétition des produits à coûts réduits, entre autres de la Chine, d'un côté, et de l'introduction de l'euro, de l'autre, qui s'est traduite par une diminution des exportations.

* Cinzia Arruzza est membre du comité de rédaction de la revue italienne *Erre*. Les animateurs de cette revue font partie de *Sinistra critica*, l'un des courants oppositionnels de gauche au sein du PRC. Ce courant s'est constitué à la suite du choix de la majorité du PRC d'intégrer la coalition de centre-gauche et de participer à son futur gouvernement en cas de victoire électorale.

En d'autres termes, la situation de l'économie italienne est caractérisée par une crise du secteur industriel, par la croissance de l'inflation, qui a fortement remis en cause le pouvoir d'achat des salaires, par un système fiscal inefficace – avec un niveau très élevé et désormais chronique d'évasion – et inique, du moment où il repose surtout sur les revenus du travail salarié.

La politique du gouvernement Berlusconi n'a fait qu'approfondir les difficultés de cette situation, en faisant passer à la caisse de manière systématique les travailleurs et les travailleuses.

Chasser le gouvernement Berlusconi revêt dès lors une importance vitale pour l'avenir du pays. Cela dit, la manière dans laquelle cela se fera est tout sauf indifférente.

Des conséquences néfastes du choix du PRC

Si le contexte économique italien est négatif, le cadre politique ne l'est pas moins.

La décision de *Rifondazione Comunista* (PRC)¹ d'entrer dans la coalition de centre-gauche et de participer au futur gouvernement, en cas de victoire électorale de cette coalition, a eu des conséquences fortement négatives aussi bien sur la situation politique que sur le développement du mouvement altermondialiste, désormais définitivement en crise.

Les prochaines élections verront donc se confronter deux modèles différents de néolibéralisme, en l'absence d'une alternative crédible à gauche

La parabole du PRC et celle dudit mouvement sont étroitement imbriquées.

Le PRC avait décidé de s'investir fortement dans le mouvement contre la mondialisation néolibérale et ce, dès son début : depuis le sommet du G8 qui avait eu lieu à Gênes en 2001, il a contribué de manière décisive à la construction de ses échéances de mobilisation, des forums sociaux, de ses réseaux nationaux et locaux. La centralité des mouvements de lutte et du conflit social a même constitué l'élément dominant de l'avant-dernier congrès du parti, en 2002, le congrès dit du tournant, un tournant vers un parti plus démocratique, stimulant le développement du conflit social et la construction d'une gauche alternative large et radicale, en opposition aussi bien au centre-gauche qu'au

centre-droite et en rupture avec la tradition stalinienne.

Toutefois, ce tournant avait des bases très fragiles. L'investissement dans les mouvements sociaux n'a pas été accompagné d'une réflexion sérieuse de la part de la majorité du parti sur la nature de ces mouvements, sur les effets induits par la défaite subie par le mouvement ouvrier italien dans les années 1970, sur les difficultés à arracher des résultats concrets à un capitalisme en crise et particulièrement agressif, sur la dialectique complexe entre mobilisation sociale et sphère politico-institutionnelle. Il a débouché ainsi sur une combinaison paradoxale entre un « mouvementisme » privé de perspective stratégique et un personnalisme fondé sur la figure charismatique du secrétaire du PRC, Fausto Bertinotti.

Lorsque ce dernier a pris connaissance du fait que le quorum nécessaire à la validation du référendum sur l'extension de l'article 18 du Statut des travailleurs n'avait pas été atteint², il a fait une première déclaration publique d'ouverture au centre-gauche. Le référendum s'était pourtant conclu avec 11 millions de « oui » à la proposition d'extension de l'article 18 ; avec sa proposition, le PRC avait ainsi réussi à exercer une hégémonie sur une partie consistante de l'électorat du centre-gauche. Ce patrimoine aurait pu être utilisé pour renforcer la dynamique de construction du conflit social et de la gauche alternative. Le choix de la majorité du parti a cependant été d'essayer de capitaliser cet acquis dans le domaine politico-institutionnel.

Du tournant au contre-tournant

Du tournant au contre-tournant, le pas a été bref. Face à un mouvement social avec d'énormes limites d'efficacité, l'idée de pouvoir arracher des résultats en exerçant des pressions sur les forces de centre-gauche s'est affirmée. Il s'agissait en l'occurrence de pouvoir répondre à la « crise de civilisation » déterminée par le néolibéralisme et, en Italie, par le gouvernement Berlusconi, par le biais d'une « nouvelle saison de réformes » portées par un gouvernement de centre-gauche dans lequel le PRC jouerait un rôle déterminant.

Cette ligne, ratifiée lors du dernier congrès du PRC au printemps 2005 malgré une opposition interne significative, a été accompagnée d'une campagne de révisionnisme, fondée sur certaines notions centrales : en premier lieu, une campagne assidue sur la question de la non-violence, revendiquée par la majorité du PRC en tant que paradigme d'interprétation de l'histoire. De la critique au stalinisme lors du

tournant de l'avant-dernier congrès, on a donc glissé vers la critique de la révolution d'octobre. Il en a résulté une étrange sorte d'idéalisme radical et pacifiste, qui a perdu sur son chemin les fondements les plus élémentaires du matérialisme historique au point d'en arriver à des positions politiques en rupture avec la tradition de la gauche radicale. L'exemple le plus évident (au-delà de formules ridicules telles que la définition de Karol Wojtyła comme « *il Papa no global* » – « le Pape altermondialiste ») est la position assumée, au nom de la non-violence, sur le thème de la résistance du peuple irakien, qui a débouché tout récemment sur l'expulsion de Marco Ferrando, le leader de l'un des courants oppositionnels de gauche au sein du PRC, de la liste des candidats aux prochaines élections à cause de ses déclarations antisémites et de soutien à la lutte armée du peuple irakien.

Deux modèles de néolibéralisme

Dans les faits, la majorité du PRC, autour de son secrétaire, a essayé de changer l'ADN de ce parti, de se démarquer de la tradition marxiste pour construire un sujet plus large en mesure de concurrencer les Démocrates de gauche (DS) et d'influencer de manière décisive les choix du futur gouvernement.

L'efficacité de cette ligne peut être jugée à l'aune de l'issue de la discussion sur le programme de la coalition de centre-gauche, récemment approuvé. Celui-ci ne prévoit même pas les points minimaux pour un accord de gouvernement avec le PRC. Non seulement on n'y trouve aucune trace desdites « réformes sociales » devant ouvrir une « nouvelle saison » pour le pays, mais même l'abrogation de certaines parmi les pires mesures adoptées par le gouvernement Berlusconi n'y figure pas : la réforme du marché du travail et la réforme du système d'ins-truction. Pas de référence non

plus à l'abolition des Centres de permanence temporaire pour les immigrés (CPT), ni au refus de la guerre « *senza sé e senza ma* » (sans conditions)³, ni au retrait immédiat des troupes d'occupation de l'Irak. D'ailleurs, l'issue même des élections primaires, qui ont vu la désignation sans discussion de Prodi comme candidat à la tête du gouvernement et un résultat modeste de la part de Bertinotti, n'a fait que donner de l'élan aux forces centristes et néolibérales de la coalition de centre-gauche⁴.

Les prochaines élections verront donc se confronter deux modèles différents de néolibéralisme, en l'absence d'une alternative crédible à gauche.

Contradictions non résorbées

Durant ces quinze ans d'existence, le PRC a eu, avec des hauts et des bas, un rôle central. Face à l'affirmation du bipolarisme et au repositionnement dans un sens social-libéral de l'ex-Parti communiste italien (PCI), il a représenté l'alternative possible, l'anomalie du cadre politico-institutionnel italien. Le choix de conclure un accord de gouvernement avec le centre-gauche modifie radicalement le cadre des prochaines élections. La seule alternative qui reste aux deux coalitions est celle d'une réorientation néocentriste, à travers la reconstruction d'un grand centre, surtout si le centre-gauche ne devait pas réussir à obtenir une majorité qualifiée au Sénat ; et il ne s'agit certes pas d'une alternative souhaitable.

Toutefois, les contradictions sont loin d'être résorbées. La crise du mouvement contre la mondialisation n'implique pas une crise de la conflictualité sociale. De manière fragmentée, diverses luttes sociales ont eu lieu au cours des derniers mois : de la bataille contre le train à grande vitesse dans la vallée de Susa (Piémont) à la mobilisation dans les universités en passant par le renouvellement du contrat collectif des métallos. Bien que la poussée

unitaire pour chasser le gouvernement Berlusconi soit diffuse, les contradictions sont telles que les attentes par rapport au futur gouvernement de centre-gauche, si Prodi et consorts devaient l'emporter, seraient certainement déçues. Le mouvement social de ces dernières années a commencé à sédimenter le début d'une conscience de classe renouvelée. Différentes possibilités restent donc ouvertes pour l'avenir.

1. Le PRC est né au lendemain de la dissolution du Parti communiste italien (PCI), en 1991. A l'époque, la plupart des dirigeants du PCI avaient décidé de renoncer explicitement à toute sortie du système capitaliste – dans les faits, leur pratique était depuis fort longtemps éloignée d'un tel objectif – en créant un nouveau parti politique : les Démocrates de gauche (DS). Une minorité de dirigeants et de militants du PCI avait refusé cette transformation et donné naissance, avec des membres d'organisations politiques anticapitalistes, au PRC.

2. Cet article prévoit que le juge qui vérifie la non-légalité d'un licenciement, pour absence de « justes motifs », impose à l'entreprise la réintégration du salarié concerné à son poste de travail. Il ne concerne que les entreprises de plus de quinze salariés. Le PRC et d'autres forces avaient déposé, en 2002, une demande de référendum visant à étendre l'application de cet article à tous les salariés. Malgré l'acceptation populaire de cette proposition, le référendum n'a pas été validé car, en Italie, cela exige une participation au vote supérieure à 50 % des inscrits.

3. C'était le mot d'ordre du mouvement altermondialiste et antiguerre.

4. Il s'agit de la consultation organisée par la coalition de centre-gauche pour déterminer son candidat à la tête du gouvernement. Les citoyennes et citoyens se reconnaissant dans le programme de ladite coalition ont été appelés à élire ce candidat, le 16 octobre 2005, parmi de multiples papables, dont notamment Prodi et Bertinotti.

Argentine : il y a trente ans, un golpe pour la liberté... des marchés

Le 24 mars 1976, il y a trente ans, le coup d'Etat (*golpe*) des généraux abattait le gouvernement argentin, le répressif et corrompu cabinet d'Isabel Peron. On instaurait une dictature qui allait durer sept ans.

PAOLO GILARDI

La sortie de scène d'Isabel Peron suivait de peu celle de son Raspoutine personnel, le tout puissant ministre José Lopez Rega, qui vécut par la suite sous un faux nom pendant un certain temps en Suisse, à Villeneuve. Lopez-Rega était le principal organisateur de la triple A, l'Alliance Anticomuniste Argentine. Organisation clandestine financée par les fonds détournés du ministère du « bien-être social » dont il était le ministre, la Triple A est responsable de plus de 900 assassinats politiques commis entre 1973 et 1975. Parmi ses chefs clandestins, Jorge Rafael Videla, commandant en chef de l'armée et futur dictateur.

De Cordobazo en Cordobazo

Mais plus qu'à un gouvernement, le *golpe* portait surtout un coup d'arrêt terrible au cycle de luttes ouvrières et estudiantines ouvert à Cordoba avec l'insurrection des travailleurs et des étudiants du 29 mai 1969, le *Cordobazo*.

Cette insurrection résultait de la décision du gouvernement d'autoriser le patronat de certaines provinces, dont celle de Cordoba, à opérer des réductions salariales et à augmenter la durée hebdomadaire du travail à 48 heures en supprimant le congé du samedi. A cela s'ajoutait la contestation estudiantine contre l'augmentation des prix des repas de la cantine universi-

taire, privatisée depuis peu. La journée du 29 mai, marquée par des affrontements massifs avec l'armée, se solda par le départ du gouverneur de la ville et la prise de contrôle d'un quartier par les insurgés, celui de *Las Clinicas*.

Cette journée de grève, qui vit le meurtre par les forces de l'ordre d'un manifestant et les premiers jugements sommaires par des conseils de guerre contre les dirigeants syndicaux – des peines de huit ans de réclusion criminelle furent prononcées –, marqua le départ d'une immense vague de luttes dans tout le pays. Après les manifestations de l'automne 1968 au Mexique, elle eut en Amérique Latine autant de retentissement que le mouvement de mai 1968 en France.

Cette immense vague aboutit, après un deuxième *Cordobazo* en mai 1971 et le départ du dictateur Juan Carlos Onganía et de ses successeurs Livingston – on le considérait comme un « intellectuel » parce qu'il savait écrire à la machine – et Lanusse, à la fuite par les toits de la Casa Rosada, le siège de la présidence de la république, des trois chefs suprêmes des forces armées.

La réponse apportée à cette immense montée des luttes fut – alors que dans le Chili voisin se préparait le coup contre le gouvernement de l'Unité Populaire – le retour au pouvoir de Juan Domingo Peron. Revenu d'exil en novembre 1972, il

était élu à la présidence le 11 mars de l'année suivante. Peron mourut en juillet 1974, non sans avoir modifié la constitution de manière à permettre que sa seconde épouse, Isabel, lui succède. Cependant le projet pour lequel il avait été porté au pouvoir – à savoir celui de capter une partie des aspirations des couches populaires, auprès desquelles il gardait un prestige certain, pour les canaliser – battait de l'aile. La cooptation des directions syndicales corrompues très actives dans l'acceptation de lois sociales réduisant les conditions de vie des salariés-e-s n'était pas non plus d'un grand secours.

Décapités avant le combat

De plus, alors que dans l'ensemble du pays le mouvement de masse multipliait les obstacles aux tentatives de privatisation et de réduction des salaires, l'ERP, l'armée révolutionnaire du peuple issue de courants trotskistes et les Montoneros d'origine péroniste multipliaient les actions de guérilla.

C'est à cela que répondait la création de la Triple A. Il s'agissait de terroriser les dirigeants ouvriers et étudiants tout en laissant planer le doute sur l'origine des crimes commis par l'organisation. C'est ainsi que son premier attentat, celui qui avait failli coûter la vie du sénateur progressiste Solari Yrigoyen le 21 novem-

bre 1973 fut attribué à une fort étrange « triple A » puisque le deuxième A était interprété par le pouvoir comme « antimperialista » et non « anticomunista ». Cela permettait à la fois d'éliminer des gêneurs parmi les modérés tout en faisant retomber la responsabilité sur les forces ouvrières et révolutionnaires contre lesquelles furent déclenchées des vagues successives de répression et d'arrestations.

C'est de ce fait que le coup d'Etat du 24 mars 1976 eut lieu avec les prisons bondées de militants et de dirigeants et qu'il put se faire alors que les organisations ouvrières et révolutionnaires étaient déjà largement décapitées ou réduites à la clandestinité.

Les « anticorps et les microbes »

Cette politique ne faisait que précéder celle que mènera, jusqu'à ses ultimes conséquences, la dictature. En parlant de ces méthodes, le contre-amiral Guzzetti, l'adjoint de Videla, dira que « *le corps social du pays contaminé par une maladie qui lui dévore les entrailles, fabrique des anticorps. Or ceux-ci ne peuvent certainement pas être considérés de la même manière que les microbes* »...

Ce que cela a signifié est connu. Des dizaines de milliers

de personnes torturées, détenues pendant plusieurs années pour délit d'opinion. Trente mille disparus dont une bonne partie jetés vivants aux requins depuis des hélicoptères. Et, faute de sépulture, condamnés à l'oubli. Des milliers et des milliers d'enfants de militants – combien au juste ? – enlevés et « recasés » au sein de pieuses et catholiques familles bourgeoises.

Le golpe était l'instrument pour imposer la défaite à la classe ouvrière, une défaite indispensable, comme au Chili voisin, pour pouvoir organiser le saccage du pays à travers la dette et la liquidation du secteur public et des conquêtes sociales.

Un camarade vivant maintenant ici, en Suisse, me dit : « *Mes années de prison ? Tous les jours j'y pense, tous les jours* ». Des dizaines de milliers – ou des centaines de milliers ? – dont la vie a été ainsi marquée. Des hommes, des femmes, par cohortes, privés du droit au deuil, condamnés à ne pas connaître le sort de leur fils, fille, petit-fils. « *Microbes*... »

Le *golpe* était l'instrument pour imposer la défaite à la classe ouvrière, une défaite indispensable, comme au Chili voisin, pour pouvoir organiser le saccage du pays à travers la dette et la liquidation du secteur public et des conquêtes sociales.

Pour le FMI, un pays « privilégié »

La dictature de Videla a en effet été marquée d'abord par l'explosion de la dette extérieure due à la recherche de devises fortes pour soutenir son augmentation des importations, notamment de matériel militaire acheté aux mêmes firmes qui avaient promu le coup d'Etat. L'Argentine était d'ailleurs présentée alors par le FMI comme « *un pays privilégié* » pour recycler l'excès de pétrodollars. C'est ainsi que la dette extérieure du pays augmenta de 7,87 milliards de dollars en 1976 à 45,08 milliards en 1983 : en d'autres termes, elle fut multipliée par 6,5 !

L'endettement et la faillite du secteur public furent aussi

provoqués de manière délibérée, à l'exemple de l'entreprise pétrolière YPF, la principale entreprise publique argentine d'alors, propriété aujourd'hui du groupe espagnol REPSOL.

En 1976, sa dette extérieure était de 372 millions de dollars : elle sera de six milliards à la fin de la dictature. Obligée de s'endetter par le gouvernement – dont les membres et les proches détenaient une large partie des crédits privés – elle en fut réduite à faire raffiner son pétrole par Exxon et Shell alors qu'elle aurait eu les moyens, en 1976, de se doter d'infrastructures de raffinage propres. Quant au personnel, il passa de 47'000 salariés en 1976 à 33'000 à la fin de la dictature.

L'exemple de YPF n'en est qu'un seul. D'autres, analogues, pourraient être faits : celui de la compagnie d'aviation nationale, *Aerolineas Argentinas*, désormais propriété de *Iberia* ou celui de l'eau potable de Cordoba aux mains de *Agua de Barcelona*. D'après le FMI, 90 % des banques et 40 % des industries sont aujourd'hui propriétés de capitaux internationaux.

Syndicalistes et salaires dans le collimateur

Citons encore le cas de la compagnie publique d'électricité de Buenos Aires, la SGEBA. À l'arrivée des militaires, elle fonctionnait, cas unique dans l'histoire du pays, selon un principe de cogestion par les travailleurs, à savoir avec leur participation aux décisions concernant l'organisation du travail.

Bien évidemment, le coup d'Etat mit un terme à cette expérience. Par la suite, la privatisation de la SGEBA fut exigée par la Banque mondiale. C'est alors que la répression s'abattit sur les syndicalistes de l'entreprise, que plusieurs d'entre eux furent arrêtés et torturés, que six disparurent à jamais. Ils connurent le même sort qu'Oscar Smith, « El negro », qui dirigeait le syndicat Luz y Fuerza opposé à la privatisation.

Quant au niveau de vie, la brutalité de l'attaque que lui a porté la dictature est donnée par l'évolution du salaire moyen : en 2001, soit un quart de siècle après le coup d'Etat, il représentait la moitié de celui de... 1976. Durant les quatre premières années de la dictature, les salaires des travailleurs industriels avaient chuté de 40 % tandis que dès 1978, l'inflation avait de nouveau atteint des records : 160 % en 1978, 139,7 % l'année suivante !

Un héritage connu et un autre qui l'est moins...

Parmi les conséquences à long terme des années de dictature, il en est des facilement quantifiables. Il en est d'autres, plus difficiles à mesurer. A ce propos, nous publions avec son autorisation un extrait d'un texte récent¹ d'Aldo Andrés Casas, responsable de l'organisation marxiste-révolutionnaire *Cimientos*. (Réd.)

ALDO ANDRÉS CASAS

Avec Videla et Martínez de Hoz² s'ouvrit la voie à une nouvelle forme d'accumulation du capital qui favorise la valorisation financière et réduit l'importance des secteurs productifs. Les secteurs agroalimentaires, le capital le plus fortement concentré, national ou étranger, les banques et les organismes financiers internationaux (FMI-BM) constituèrent une sorte d'« association illicite » qui, favorisée par le Terrorisme d'Etat, commença à fermer entreprise sur entreprise et à fabriquer la dette. Durant cette période, le noyau de la dette était de 28 milliards de dollars de « capital en fuite » et traité de manière spéculative. Au même moment où se désarticulait l'industrie nationale s'ébauchait un nouveau bloc dominant dans lequel confluèrent les groupes traditionnels ou plus récents [...], les nouvelles sociétés avec lesquelles l'oligarchie agroexportatrice de la Pampa récupérait des positions et les transnationales implantées dans le pays, en alliance avec les institutions de crédit internationales. [...]

Mais il existe sans aucun doute un autre héritage moins connu, aussi lourd que difficile à quantifier : c'est le coup matériel et immatériel avec ses effets à long terme assés au mouvement populaire par le Terrorisme d'Etat. Entrent dans ce noir bilan les 30'000 disparus, l'emprisonnement

et la torture à une échelle jamais vue, l'appropriation des enfants des victimes de la répression, les licenciements massifs, les différentes formes d'exil, intérieur et extérieur, imposés à des centaines de milliers de militants engagés, dans leur accablante majorité des activistes estudiantins et des travailleurs (selon les données officielles, plus de 50 % des victimes étaient des travailleurs) etc.

Il est vrai qu'avec le temps, et surtout grâce au travail inestimable de ceux qui ont maintenu vives la mémoire et la résistance, la crainte installée par le feu et le sang dans une société qui a fini par l'intérioriser, recule. Mais le traumatisme provoqué par cette terrible période continue à agir sur les représentations et l'inconscient collectifs. Et nous considérons que, très concrètement, la « diminution » provoquée par l'extermination d'une grande partie des éléments les plus expérimentés et reconnus de l'activisme de deux générations, la destruction du « capital » humain (et politique) indispensable pour faire face efficacement à l'inhumanité croissante du capital, est en relation étroite avec les difficultés que rencontre le mouvement ouvrier et populaire argentin, y compris dans des moments d'intenses mobilisations et d'effervescence politiques, pour convertir l'irruption de ceux d'en bas en un processus organique et pour forger dans ce processus une commune volonté d'émancipation. [...]

1. Aldo A. Casas, *Después de la rebelión de diciembre del 2001, Elementos de interpretación y balance de la lucha de clases en Argentina*, septembre 2004. Trad. P.G.

2. Martínez de Hoz, rejeton d'une grande famille de propriétaires terriens formé à l'école monétariste de Chicago fut ministre de l'économie de 1976 à février 1981. (N.D.L.R.)



En Argentine, malgré les répressions, les luttes et les mobilisations restent vivantes.

NOIR METAL – Au cœur de Metaleurop

De Jean-Luc Loyer et Xavier Bétaucourt – Ed. Delcourt

ROGER RAEMY

Noir Metal est un reportage dessiné qui met en scène ses auteurs. Les deux reporters se rendent sur le terrain pour constater les dégâts provoqués par l'exploitation de l'usine Metaleurop dans le Pas-de-Calais et par sa fermeture. Ils visitent l'usine arrêtée, recueillent les témoignages d'un délégué de l'intersyndicale, de plusieurs ouvriers, d'un paysan ancien voisin de l'usine et d'une femme d'un ouvrier. L'apparition des auteurs dans les planches leur permet de dialoguer, d'exprimer leur subjectivité et permet à celui qui a vécu la grève (six semaines – voir DVD ci-contre) avant la fermeture de l'usine de remettre dans leur contexte les découvertes faites sur le site.

Ce récit est construit en chapitres. L'introduction permet de prendre la température avant la décision de fermeture et cadre déjà ce qui sera le fil conducteur du récit: la pollution. En effet, le site de Metaleurop sert à produire des métaux non ferreux: plomb, zinc, etc. Dans les années 70, à l'apogée de la production, le site est même le premier producteur mondial de germanium. Or, pour fabriquer ces métaux, il faut avoir recours à d'énormes fonderies et à des procédés incluant l'utilisation d'acide. Du plomb, de l'acide, des fonderies, tous les éléments

sont réunis pour que l'air véhicule des éléments nocifs pour l'environnement et pour les habitants de la région. Comme tout bon capitaliste qui se respecte, Metaleurop a également pollué le canal au point que les poissons y sont insommatables. Mais comme Metaleurop est le maillon le plus important de la chaîne économique de la région, le problème sera peu soulevé avant la fermeture du site.

Pollution et santé

Le rapport entre la pollution de l'air et la santé, principalement celle des enfants, est magnifiquement résumé en huit cases dans l'introduction. Dans la première, on voit le maire l'air pensif confronté à un problème. Les six cases suivantes sont dessinées comme si elles étaient issues d'un cahier d'écolier. On y voit: une usine, un homme tenant un flacon, un homme avec un masque à gaz, deux enfants et un robinet.

Ces cases schématisent le problème qui se pose au maire. «Sachant que l'usine d'à côté fabrique du plomb et que pour ce faire, elle répand des saletés dans l'air, dans l'eau et de la poussière... Sachant également que dans sa bonne ville d'Evin-Malmaison, le taux de saturnisme est 18 fois supérieur aux normes autorisées... et que le saturnisme, c'est du plomb qui se fixe dans le sang, par voies cutanées, respiratoire et diges-

tive... Sachant toujours que cette maladie s'attaque principalement aux enfants de 0 à 6 ans provoquant des troubles neuro comportementaux graves et irrémédiables, ...et que pour l'éviter, il faudrait que les enfants puissent se laver fréquemment les mains et passer leurs aliments à l'eau claire».

Pour la huitième case, on revient sur le maire. «Comment expliquer à ses administrés? Et c'est le problème de notre maire... que dans l'école de sa ville, il n'y a qu'un lavabo pour plus de 100 élèves!» Maintenant, qu'on a bien compris le problème avec les enfants, on peut se poser la même question à propos des ouvriers...

Gestion des risques

Dans le troisième chapitre, on a droit à une partie de la réponse. Les ouvriers étaient soumis à des contrôles sanguins réguliers. Dès que «le taux de plombémie» dépassait à peine le seuil critique, c'était l'arrêt maladie. Par contre, si les ouvriers explosaient le taux, c'était un accident de travail. «Et ça, à la Sécu comme dans les grands bureaux, ils aiment pas. Ça fleure bon l'inspection du travail et les indemnités!» Et l'inspection du travail dans une usine laissée sans entretien, le patron n'en veut pas.

Glencore, l'entreprise de trading suisse qui s'est désengagée de Metaleurop, s'est



lavée les mains et a laissé 830 personnes sans emplois et une facture de décontamination du site estimée à 120 millions d'euros. Si cette somme n'est pas perdue pour Glencore, elle ne l'est pas non plus pour Sita (filiale de Suez environne-

ment) qui a décroché le contrat de remise en état du site qui sera payé par de l'argent public. Faites du profit en polluant! Un autre se chargera de faire du profit en dépolluant!

3 pour voir le roi

De Magnus Mills – Editions 10/18, 2005, 185 pp.

ALEXANDRE MARTINS

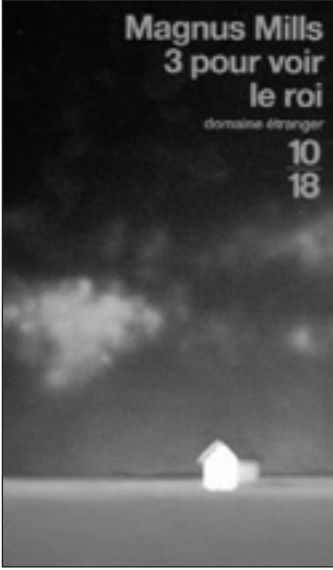
Magnus Mills, ancien chauffeur de bus à Londres, avait déjà été remarqué lors de la parution de ses deux premiers ouvrages traduits en français (*Retenir les bêtes* et *Sur le départ*). Avec ce troisième roman, il persévère dans son écriture simple qui laisse néanmoins poindre une touche d'étrangeté comique derrière des actions en apparence ano-

dines. L'histoire peut être vue comme une fable: un homme vivant seul dans une maison en fer-blanc et n'ayant que peu de rapports avec ses voisins, distants de plusieurs kilomètres, voit sa vie bouleversée successivement par l'arrivée inopinée d'une femme dans son logis et surtout par la présence d'un nouveau voisin très ambitieux. Celui-ci, grâce à son charisme qui lui permet de mobiliser une

foule d'adeptes, a le projet d'édifier une ville entière de maisons en fer-blanc dans le désert, ce qui remet fondamentalement en cause le mode de vie solitaire du personnage central du roman. Ce livre présente ainsi, avec un humour souvent teinté d'absurde, les espoirs d'une centaine de personnes suivant aveuglément les desseins d'un leader, jusqu'à ce que ce dernier les déçoive,

déception qui provoquera un véritable cataclysme.

Un roman qui, au-delà du plaisir simple et évident de la lecture, peut aussi servir d'avertissement contre les comportements grégaires, et réaffirmer la nécessité de penser à contre-courant de l'air du temps et des modes...



AGENDA

FRIBOURG

Mercredi 5 avril à 20h au Café des Maréchaux (Rue des Chanoines 9):
Meeting dans le cadre de la Campagne contre la LEtr et la Lasi: utilitarisme migratoire et marché du travail en Suisse et en Europe.
Sans-papiers, travailleurs immigrés et autochtones face à la délocalisation sur place et au dumping salarial et social: quelles résistances?
Sous-traitance en cascade et mise en concurrence des salarié-es: l'exemple des Chantiers de l'Atlantique.
Avec André Fadda, secrétaire général de l'Union syndicale Multi-professionnelle (USM-CGT) des chantiers de l'atlantique de Saint-Nazaire (France).

GENÈVE

Jeudi 23 mars, 18h15, Uni Mail, salle R040.:
L'occupation des universités après les émeutes qui ont secoué les banlieues françaises. Des expressions de la crise sociale qui traverse l'Europe? Conférence-débat avec José Chatroussat, enseignant à Rouen (France)
Org.: Jeunes du Mouvement pour le socialisme

Loi sur les étrangers et Loi sur l'asile: quelle campagne contre des lois au service de la précarisation de toutes et tous les travailleurs-euses précaires? Avec Dario Lopreno, enseignant, militant du syndicat des services publics (SSP) Genève.
Org.: Centre de contact suisses-immigrées (CCSI); Mouvement pour le socialisme

EN BREF...

DVD

Metaleurop – Germinal 2003 – film de J.-M. Vennemani.

Dans ce documentaire, le réalisateur suit la famille d'un ouvrier de Metaleurop (F), alors que Glencore (CH) annonce la fermeture de l'usine (2003). Cette chronique de lutte en temps réel montre comment cet ouvrier va lutter non seulement pour tenter d'éviter la fermeture de son entreprise, mais également, pour éviter que cette fermeture n'entraîne la ruine de sa famille.

Entre colères et larmes, entre slogans et rires, ce film montre la complexité d'un combat de six semaines contre la férocité d'un système dominé par l'actionnariat.

Livre

J.-P. Levaray – Putain d'usine – Ed. Agone

Le titre est au singulier, car il s'agit là du carnet de bord d'un ouvrier. Cet auteur-ouvrier décrit dans les détails: ses conditions de travail et de vie, les accidents dus à la vétusté des installations, les luttes syndicales,... Après la catastrophe d'AZF, il écrit: «Pour mieux surveiller la dizaine de milliers d'usines présentant des risques d'accidents (dont mille deux cent quarante-neuf classées «Seveso»), le gouvernement précédent avait prévu cent cinquante créations de postes supplémentaires d'inspecteurs de la Drire. Le gouvernement Raffarin s'est empressé de les annuler. La sécurité, pour lui, se résume à mettre toujours plus de flics dans les rues, pas à surveiller les conditions de fabrication.» (p. 160)

France : «Allons vers la grève interprofessionnelle»!



«Il y a comme un esprit de revanche par rapport aux échecs subis ces dernières années par les jeunes lors des mobilisations contre les réformes du système d'éducation et contre la précarité».

L'année passée, le premier ministre français Dominique de Villepin n'a rencontré que peu de résistance quand il a profité des vacances scolaires pour introduire le CNE (Contrat nouvelle embauche) permettant aux entreprises de moins de 20 personnes de licencier sans motifs. Il a voulu réitérer la manœuvre en présentant le Contrat première embauche (CPE) le 9 février 2006, durant les vacances scolaires et sans consultation préalable des syndicats.

Le CPE permet aux entreprises de plus de 20 salariés de licencier sans motif les travailleurs de moins de 26 ans durant les deux premières années. Il fait partie d'un paquet de mesures de précarisation-répression des jeunes salariés imposées par le gouvernement dans le cadre de la Loi sur l'égalité des chances: instauration de «l'apprentissage junior» à quinze ans (au lieu de seize) – avec l'introduction du travail de nuit dès quinze ans – préparée par une année «d'apprentissage junior initial» à quatorze ans; extension à tous les jeunes des «zones urbaines sensibles» du Contrat jeune en entreprise (CJE), exonéré de toutes les cotisations sociales; création de nouvelles zones dans lesquelles les entreprises sont affranchies de la plupart des cotisations sociales et impôts; renforcement des pouvoirs des polices municipales pour «lutter contre les incivilités»; instauration d'un «service civil volontaire» dans le but de «former» des jeunes de 16 à 25 ans au «respect de l'autorité» par l'armée et la police...

Les CPE (et l'ensemble de la Loi sur l'égalité des chances; avec en plus un volet répressif) et les CNE répondent à la volonté du patronat français de faire voler en éclats le Code du travail: l'ensemble des protections du travail salarié est visé par la multiplication des contrats précaires. Cela au moment où le taux de chômage des jeunes en France est élevé (23%) – avec des moyennes de plus de 30% pour les jeunes des banlieues. Et où une précarité énorme frappe les jeunes salariés: un jeune actif sur cinq occupe un emploi temporaire et près de 30% des

diplômés qui sortent de l'université se retrouvent dans une situation de précarité.

La mobilisation massive de la jeunesse étudiante et lycéenne est venue bousculer ces plans: une mobilisation qui enfle et qui a commencé à opérer la jonction avec les salariés. Cette mobilisation est le prolongement du NON à la Constitution européenne du 29 mai 2005 et, comme le souligne Antoine dans l'interview qui suit, d'une série de luttes massives – jusqu'ici terminées par des défaites – des étudiants, des lycéens, des jeunes précaires contre les contre-réformes menées par le gouvernement. Le renforcement de la jonction avec les jeunes des banlieues et les salariés sera décisif. Au moment de boucler ce journal, la Coordination nationale étudiante et les syndicats appellent à deux nouvelles journées de mobilisation: le jeudi 23 mars, avec manifestations dans toute la France; le mardi 28 mars, avec un appel à la grève interprofessionnelle. Un épisode important de la lutte des classes en Europe se joue aujourd'hui en France et doit être suivi avec attention. Nous avons fait le point, le lundi 20 mars, avec Antoine Pelletier, étudiant, membre de la Jeunesse Communiste Révolutionnaire (JCR, l'organisation des jeunes de la Ligue Communiste Révolutionnaire) et élu porte-parole de la Coordination nationale étudiante qui réunit l'ensemble des mouvements étudiants mobilisés en France.

INTERVIEW: DENISE CHERVET

Comment s'est déroulée la manifestation du samedi 18 mars?

Antoine Pelletier – C'était énorme. Nous étions 1,5 millions de jeunes. A Paris, le cortège faisait 6 km de long. C'était la première manifestation contre le CPE à laquelle se sont joints des cortèges d'organisation syndicale, et qui comportait une présence importante de salariés. Les manifestations précédentes, celles du 7 mars et du 16 mars, n'avaient pas cette dimension syndicale, elles avaient été organisées par les organisations d'étudiants seules.

Dans quelle situation sociale intervient la proposition de CPE?

Le gouvernement s'est appuyé sur le CNE, qui a été adopté sans grande réaction en 2005. Cependant après les réformes dans les lycées en 2005 [*Loi Fillon introduisant une éducation à deux vitesses au niveau des lycées. La partie la plus combattue, la réforme du bac, avait cependant été abandonnée par le gouvernement, N.D.L.R.*], la répression du mouvement des banlieues, le passage en force de la réforme de Bologne [*uniformisation des systèmes de formation universitaire à l'échelle européenne renforçant les mécanismes de sélection/marchandisation de la formation, N.D.L.R.*], les jeunes ont eu le sentiment que cette loi était la goutte d'eau

qui faisait déborder le vase. En outre, avec cette nouvelle loi anti-jeunes, le gouvernement a réussi le tour de force de toucher tous les jeunes en même temps (universitaires, lycéens, jeunes salariés), ce qui a permis de développer une réaction commune. Il y a une prise de conscience chez les jeunes qu'il faut s'unir. Il y a comme un esprit de revanche par rapport aux échecs subis ces dernières années par les jeunes lors des mobilisations contre les réformes du système d'éducation et contre la précarité: l'expérience de ces luttes perdues face au gouvernement est un élément central de la mobilisation. Malheureusement, les jeunes des banlieues sont encore difficiles à mobiliser. Par contre, les lycéens ont rejoint le mouvement: lors de la manifestation du 16 mars où 80 lycées ont été bloqués dans toute la France. Les lycéens ont rejoint les étudiants et depuis, toujours plus de lycéens se mobilisent.

Quelles sont les composantes du mouvement anti-CPE?

Le mouvement est spontané, si bien que la gauche institutionnelle est débordée. L'Union nationale des étudiants de France (UNEF), qui est une branche du Parti socialiste, et les jeunes socialistes représentent cette gauche institutionnelle dans le mouvement anti-CPE. Ils participent cependant activement à l'organisation du mouvement, tout en essayant de freiner la dynamique spontanée. L'extrême-gauche est présente avec la JCR et Lutte ouvrière. Ils sont la principale force d'initiative et font le pont entre les «gauchistes» – la mouvance anarchiste et la Fédération syndicale des étudiants, fédération indépendante de l'UNEF – et les sociaux-démocrates. Les relations avec les syndicats de salariés sont aussi importantes pour l'extension du mouvement. Mais on constate que les syndicats ont tendance à vouloir allonger les délais entre les actions: ils proposent par exemple un appel à la grève interprofessionnelle pour le 26 ou le 28 mars, alors que nous souhaitons qu'elle ait lieu le 23 mars. Il faut agir vite, avant les vacances de Pâques, pour éviter le pourrissement du mouvement.

Quelles sont les revendications du mouvement?

C'est le retrait du CPE et de la Loi sur l'égalité des chances, qui prévoit notamment l'apprentissage dès 14 ans, le travail de nuit dès 15 ans, le renforcement du pouvoir des polices municipales, la possibilité d'abolir les allocations familiales pour les jeunes qui dérangent et une multitude d'exonérations des charges patronales. La plate-forme de revendications proteste aussi contre la diminution des places mises au concours. Pour la JCR, l'objectif c'est de

faire tenir le mouvement sur la durée en l'étendant aux lycéens et aux salariés.

Y a-t-il des tensions au sein du mouvement?

Oui, il y en a beaucoup, mais le mouvement reste uni. L'UNEF ne voulait ainsi pas qu'un porte-parole de la coordination étudiante soit élu, afin de mieux garder le contrôle sur le mouvement. Pour finir, la coordination nationale du 19 mars, qui a regroupé plus de 400 délégués étudiants de toute la France, a décidé d'élire des porte-parole. Les éléments «gauchistes» du mouvement veulent toujours ajouter de nouvelles revendications, tandis que les sociaux-démocrates veulent se limiter à la revendication initiale: le retrait du CPE. Notre objectif premier est que le mouvement s'étende, prenne de l'ampleur et s'inscrive dans la durée. La remise en question du gouvernement Villepin – revendication encore minoritaire dans le mouvement – sera possible quand la mobilisation se sera étendue aux salariés et s'inscrira dans la durée.

Comment le mouvement se développe-t-il?

Plus de 50 universités sur 84 sont en grève, et une bonne cinquantaine sont bloquées régulièrement (environ deux jours par semaine) pour empêcher les étudiants non-grévistes de rentrer. Un certain nombre d'universités ont été bloquées administrativement (c'est l'équivalent d'un *lock-out* patronal: les autorités politiques imposent la fermeture d'une université). C'est le cas là où le mouvement était très fort comme à Nanterre par exemple, ou à cause de l'impact symbolique, comme à la Sorbonne. Les salariés de certaines universités ont rejoint le mouvement et se sont aussi mis en grève.

Comment se fait la jonction avec les salariés?

Les contacts avec les salariés se font avant tout par le biais des organisations syndicales. A part pour les salariés des universités, qui se mobilisent directement avec les étudiants. Il commence à y avoir dans et autour des facultés des étudiants qui prennent contact avec des salariés travaillant à proximité pour les inviter à se joindre à la mobilisation. Nous avons aussi une divergence avec les organisations syndicales: la coordination étudiante insiste lourdement sur l'importance de revendiquer le retrait de la Loi sur l'égalité des chances dans son ensemble, alors que les syndicats se focalisent pour l'instant uniquement sur le retrait du CPE.

Quelles sont les prochaines étapes prévues?

C'est la grève interprofessionnelle, qui doit être organisée avec les syndicats. Le mouvement s'accélère et on discute des actions de semaine en semaine.

ABONNEMENT

Talon à renvoyer à **La brèche**, case postale, 1000 Lausanne 20, abonnement@labreche.ch.
Vous pouvez aussi faire directement votre versement au CPP 17-247 469-2, **La brèche**, 1000 Lausanne 20.

Je souscris à un abonnement (12 N°/an)

- ☐ normal (20.–) ☐ de soutien (50.– et plus)
☐ à l'étranger (50.– / 35 euros)

Nom:..... Prénom:.....
Rue et numéro:.....
NPA et localité:..... Pays:.....
Adresse mail (facultatif):.....

J'offre un abonnement à La brèche

- ☐ normal (20.–) ☐ de soutien (50.– et plus)
☐ à l'étranger (50.– / 35 euros)

Coordonnée du/de la bénéficiaire:

Nom:..... Prénom:.....
Rue et numéro:.....
NPA et localité:..... Pays:.....
Adresse mail (facultatif):.....

CONTACTS

Pour prendre contact avec le MPS:

MPS, CP 209, 1211 **Genève** 4, mps-ge@bluewin.ch • MPS-BFS, CP 961, 1700 **Fribourg** 1, mps-fribourg@labreche.ch • MPS, CP 120, 1000 **Lausanne** 20, mps-vd@fastnet.ch • MPS, CP 2218, 1950 **Sion** 2, mpsvs@hotmail.com • MPS, CP 2320, 6501 **Bellinzona**, mps-ti@bluewin.ch • MPS, Pf 2002, 4001 **Bâle** • MPS, Pf 129, 3000 **Berne** 23 • MPS, Pf 8707, 8036 **Zurich**.

Coordonnée de la personne à qui envoyer la facture:

Nom:..... Prénom:.....
Rue et numéro:.....
NPA et localité:..... Pays:.....
Adresse mail (facultatif):.....